



Fêtons le Parc !

Actes des tables rondes

« 40 ans d'innovation au service du territoire... et demain »

Samedi 5 juin 2010
Lycée agricole et horticole de l'Aulne
Châteaulin



Fêtons le Parc d'Armorique !

Actes des tables rondes « 40 ans d'innovation au service du territoire... et demain »

Fêtons le Parc : des temps forts inédits ont été organisés en juin 2010, pour célébrer les 40 ans du Parc et marquer le coup d'envoi de sa nouvelle charte

Créé en 1969, le Parc naturel régional d'Armorique a eu 40 ans à la fin de l'année 2009. Il a choisi de célébrer cet anniversaire en juin 2010, à l'issue de la procédure de révision de sa charte et fort du renouvellement de son classement pour 12 ans.

Aussi, le Parc d'Armorique a proposé, du 4 au 13 juin 2010, un programme original de découvertes, rythmé par des témoignages, des rencontres, des spectacles, des démonstrations et des expositions.

Ce 40^{ème} anniversaire, placé sous le signe de la convivialité et de l'échange, fut l'occasion de mettre en lien les actions du Parc avec la vie du territoire et de ses acteurs. Les différents rendez-vous programmés ont été faits par et pour les habitants, les acteurs du territoire, les collectivités et toutes celles et ceux venus de Bretagne ou d'ailleurs qui souhaitent entrer dans la dynamique du Parc.

En rassemblant autour de lui les forces vives du territoire, le Parc a souhaité afficher son dynamisme après 40 ans d'existence, saluer les différents acteurs qui ont fait le Parc et marquer le coup d'envoi de sa nouvelle charte.

Nous avons souhaité garder une mémoire de cet évènement, en publiant les actes des tables rondes, animées par Xavier Debontride, journaliste.

A travers les témoignages des acteurs passés et présents, la dynamique du Parc naturel régional d'Armorique y est évoquée dans ses 3 grandes dimensions : la biodiversité, la vitalité du territoire et la transmission des patrimoines.

40 ans après son lancement, l'aventure se construit au quotidien, avec l'implication de chacun. Ces échanges ont été l'occasion de partager les points de vue et les expériences.

Daniel CRÉOFF
Président

TABLES RONDES - 5 JUIN 2010 LYCEE HORTICOLE DE L'AULNE A CHATEAULIN

Mot d'accueil de Gaëlle NICOLAS, maire de Châteaulin.

Daniel CREOFF :

« Mesdames, Messieurs,

Il nous a semblé opportun dans le cas de la programmation ambitieuse et plurielle des 40 ans du Parc, de se réserver un temps d'échanges pour faire le point et débattre de l'action du Parc et plus largement de ce que représente le Parc naturel régional pour un territoire.

Je tiens à remercier particulièrement pour leur accueil, Gaëlle NICOLAS, Maire de Châteaulin, Mr Dominique POURTIER, Directeur du lycée de l'Aulne où nous nous trouvons et pour leur présence aujourd'hui, Pierre MAILLE, Président du Conseil général du Finistère, Thierry BURLOT, Vice-président du Conseil Régional, Marc GASTAMBIDE, Directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux. Hier c'était Jean-Louis JOSEPH, Président, qui nous faisait l'honneur aussi de sa participation. Annette VIEL, qui nous vient du Québec, Xavier DEBONTRIDE, qui a accepté d'animer ces tables rondes et Bernard HALLEGOUET, Président du conseil scientifique du Parc. Les 40 ans se fêtent sur tout le territoire du Parc, cela va se poursuivre en grande partie en juin.

Ce même week-end est programmées dans les entreprises des visites, des ateliers d'artistes et je crois que c'est un succès pour le Parc et ce territoire. »

Xavier DEBONTRIDE:

« Véronique HETET, directrice du Parc, qui êtes la cheville ouvrière de ces rencontres : vous allez pouvoir nous expliquer les objectifs que vous avez poursuivis en construisant cet après-midi, en identifiant à la fois des acteurs, des thématiques sur lesquels vous pensiez qu'il était intéressant de s'arrêter quelques instants ensemble, pour voir d'où l'on vient, mais aussi pour, peut-être, éclairer l'avenir. »

Véronique HETET :

« Pour venir témoigner aujourd'hui, nous avons sollicité des acteurs du territoire qui ont posé des actions hier et des acteurs qui en posent aujourd'hui.

Pour permettre d'élargir les débats et croiser les pratiques, nous avons par ailleurs invité des acteurs qui s'investissent sur les plans national et international.

Nous avons choisi de constituer des tables rondes, composées d'élus, qui font et composent le Parc : des élus des communes, du Conseil Général et du Conseil Régional, mais aussi des entreprises, des associations, avec lesquelles le Parc travaille ou entame des nouvelles relations partenariales.

Ils apporteront leur témoignage et feront part de leurs expériences. Expérience qui se sert de l'ancrage du passé pour se tourner vers le présent et l'avenir. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Lorsqu'on s'intéresse à un Parc naturel régional, on peut y trouver beaucoup de points d'entrée. Qu'avez vous retenu ? »

Véronique HETET :

« On a voulu mettre l'accent sur les 3 enjeux de la charte intitulée « pour des paysages d'Armorique choisis » :

- la première table ronde parlera de la biodiversité. Comment les acteurs sur le territoire et l'outil Parc peuvent créer une dynamique autour de la biodiversité ? Comment la biodiversité et les paysages peuvent être des éléments de développement du territoire ?
- la deuxième table ronde évoquera la vitalité du territoire. Comment le Parc, au côté des chambres consulaires et des acteurs du monde économique, peut-il fédérer autour de l'aménagement du territoire et de l'économie durable ?
- et la troisième table ronde portera sur la transmission des patrimoines tant naturels que culturels. On évoquera le rôle de chacun, mais on se posera aussi la question du public : à quel public veut-on transmettre et pour quoi faire ? »

Xavier DEBONTRIDE :

« Vous avez sollicité des acteurs du quotidien qui font partie de la vie du Parc et aussi des intervenants nationaux et internationaux. Qui sont-ils ? »

Véronique HETET :

« Nous avons demandé à Annette VIEL, du Québec, d'apporter son regard extérieur en tant que grand témoin. Annette VIEL est consultante dans la mise en valeur du patrimoine, et après avoir travaillé à Parcs Canada puis au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, elle continue à œuvrer sur le patrimoine en tant que consultante internationale. Marc GASTAMBIDE, directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux, nous fera partager la connaissance qu'il a du réseau des Parcs naturels régionaux de France.»

Xavier DEBONTRIDE :

« Elle s'intéresse à l'esprit des lieux et pourra nous faire bénéficier du regard singulier qu'elle porte sur les lieux dans toutes leurs composantes qui recouvrent bien les 3 tables rondes. Elle sera le « fil rouge » de ces débats. Le programme vous est connu dorénavant. »





1^{ÈRE} TABLE RONDE

“Préserver la biodiversité. Comment la biodiversité et le paysage peuvent être des éléments de développement du territoire ?”

Xavier DEBONTRIDE :

« Sans plus tarder, je vais demander aux intervenants de la première table ronde de bien vouloir nous rejoindre.

Chantal SIMON-GUILLOU, première Vice-Présidente du Conseil général du Finistère et Présidente de la commission Territoires et environnement, est avec nous.

Thierry BURLLOT, Conseiller régional en charge de l'eau et de l'environnement et de la biodiversité. Nouveau mandat pour vous, Thierry au Conseil régional. Merci de participer à cet échange.

Vous êtes accompagné du Directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Marc GASTAMBIDE.

Je n'oublie pas le maire de Landévennec, Roger LARS, qui nous fait l'amitié d'être parmi nous.

Et pour parler du débardage à cheval, Laurent RANNOU qui fait une démonstration in situ. Entamons les échanges avec vous tout d'abord, Chantal SIMON-GUILLOU. »

Chantal SIMON-GUILLOU :

« Tout d'abord, permettez moi de souhaiter un bon anniversaire au Parc, 40 ans : 1969-2009.

1969, le Parc est né dans la difficulté, certains d'entre nous se souviennent d'affiches des réserves d'indiens..... c'est vrai que depuis cette date, il y a eu un grand travail de fait. J'étais la semaine dernière en déplacement privé, dans le sud de la France, et quand les Monts d'Arrée ont brûlé, on en parlait. »

Xavier DEBONTRIDE :

« C'est vrai que c'était un évènement très médiatisé. Ce n'est pas une mauvaise chose. »

Chantal SIMON-GUILLOU :

« Je pense que c'est une bonne chose mais je pense aussi que le Parc y est pour beaucoup. Je pense que le travail qui a été fait pendant 40 ans, au sein de cette institution, est très certainement marquant pour le département du Finistère. Ce n'est pas une réserve d'indiens, si effectivement on craignait de voir les quelques habitants parqués au domaine de Menez Meur, on a vraiment vécu la mise en place de cette structure qu'est devenu le Parc d'Armorique et il est bien identifié par l'ensemble des finistériens. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Quand on parle de biodiversité aujourd'hui, avoir cet outil sur son territoire, cela vous a permis de mettre en œuvre des politiques plus volontaristes de préservation du paysage ? »

Chantal SIMON-GUILLOU :

« Je pense qu'effectivement le territoire du PNRA est pour le département du Finistère un domaine important et nous avons accompagné le PNRA, depuis le départ dans sa

mise en place. Il se trouve que Menez Meur, ses 680-700 hectares, est propriété du département et donc, nous étions à l'origine de la création de ce Parc. Le département prélève la taxe sur les espaces naturels sensibles qui nous permet d'acheter des propriétés importantes, de protéger des propriétés qui sont sans doute parfois des paysages et parfois aussi des paysages emblématiques sur le territoire du Parc... Je pense au Menez-Hom, par exemple, sur lequel le département déploie beaucoup d'actions pour acheter l'ensemble de ce site emblématique, et surtout pour le protéger. La semaine dernière, on était encore confronté à ce problème d'incendie, mais tant que nous n'aurons pas réussi à acquérir l'ensemble du site du Menez Hom, il est clair que nous n'arriverons pas à le protéger efficacement contre des dangers, comme l'incendie par exemple. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Et donc, il est important pour la collectivité de s'investir dans ce domaine pour améliorer les choses. Vous parliez d'identité à l'instant. Aujourd'hui, un lieu emblématique comme le Menez Hom, on l'associe évidemment avec le Finistère. C'est un plus quand il s'agit de promouvoir l'identité d'un territoire que de pouvoir mettre en avant une politique qui s'inscrit dans la durée depuis 40 ans ? »

Chantal SIMON-GUILLOU :

« Je pense qu'effectivement beaucoup de visiteurs viennent dans notre département ou même des entreprises viennent s'installer dans notre département car ils attachent de l'importance à ces paysages, même s'ils sont ordinaires. Mais cela reflète une qualité de vie sur ce territoire. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Marc GASTAMBIDE a l'air d'être d'accord avec vous.

Vous êtes le directeur de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux et donc le Parc d'Armorique, même s'il est l'un des plus anciens, est un Parc parmi d'autres.

Est-ce que vous pouvez nous dire quelle est la singularité que vous voyez dans la démarche bretonne que nous fêtons aujourd'hui ? »

Marc GASTAMBIDE :

« D'abord, ce n'est pas un Parc parmi d'autres, il fête ses 40 ans aujourd'hui : bon anniversaire !

Comme nous disaient le Maire et le Président, c'est un Parc qui a une très longue expérience, et qui aujourd'hui repart avec une nouvelle charte. La charte, qui a été visée et approuvée par le Premier Ministre au début d'année, est très axée sur le paysage et, derrière le paysage évidemment, sur les 3 thèmes qui sont ceux de ces tables rondes et viennent renforcer, améliorer le paysage. C'est une entrée extrêmement importante qui se rattache en quelque sorte à la biodiversité puisque c'est aussi le thème.

Il n'y a pas que la biodiversité. Le paysage et la biodiversité rendent attachant le territoire à ses habitants et les bretons sont des gens très attachés à leur territoire. Le fait de renforcer cela par des paysages, dont ils peuvent être fiers, rend le territoire beaucoup plus attractif. C'est en terme économique, une résultante tout à fait essentielle de travailler sur la biodiversité. La conséquence économique de valorisation du paysage et de la biodiversité est un aspect caché et pourtant très prometteur... »

Xavier DEBONTRIDE :

« Vous parliez à l’instant de l’attachement des habitants, des finistériens, des bretons, à leur patrimoine naturel et à leur paysage, nous avons l’impression que c’est une des conditions du succès. On a parlé des acteurs, des élus, ou des entreprises mais aussi les citoyens, ceux qui vivent là. Lorsqu’ils s’impliquent, lorsqu’ils regardent leurs paysages, c’est déterminant dans le succès de la démarche ? »

Marc GASTAMBIDE :

« C’est complètement essentiel. Et quand on voit d’autres Parcs agir... les alsaciens sont un peu pareils, le Ballon des Vosges a entrepris une action sur la récolte de l’arnica qui est tout à fait exemplaire, et dans le Jura, sur l’élimination des buissons sur les zones pentues en créant des emplois avec une entreprise qui enlève les buissons. Ce qui améliore la biodiversité puisque il y a une évolution dans les friches naturelles et cet attachement des gens à leur territoire sont un garant du succès des parcs, c’est ce qui compte, un parc qui n’est pas uniquement porté par son équipe d’élus... »

Xavier DEBONTRIDE :

« Il n’y a pas de parcours seul si je peux me permettre. »

Marc GASTAMBIDE :

« Il n’y a pas de parcours seul en effet : un Parc plaqué, c’est-à-dire qui n’est pas voulu par ses habitants, ne peut pas fonctionner, ne peut pas durer et la grande force des Parcs, c’est de demander à chaque commune d’adhérer à la charte. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Alors, justement, la transition est toute trouvée avec votre voisin, Roger LARS, le maire de Landévennec.

Quand on est élu local d’une commune qui fait partie d’un Parc naturel régional, est-ce que c’est vécu comme une contrainte supplémentaire, un dispositif un peu complexe, ou est-ce qu’au contraire, c’est un atout ? Comment est-ce que vous l’avez vécu personnellement et depuis combien de temps ? »

Roger LARS :

« Je vis dans le Parc depuis un peu plus de 25 ans, et je ne regrette pas, je le dis tout de suite.

C’est vrai que ça a été évoqué, la création du Parc dans la difficulté, la réserve d’indiens, mais je crois que ce discours n’est plus d’actualité aujourd’hui. Je crois que les gens sont fiers d’habiter sur un territoire comme celui du Parc, je crois que c’est quand même quelque chose de fondamental, quelque chose de très fort : un territoire ne peut pas vivre sans ses habitants. Et hier, à Coatigrac’h, il y avait une affiche, elle a flashé tout de suite quand j’ai vu « les habitants » écrit en grand, c’est important, le Parc est d’abord fait pour eux. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Quand on est élu local, on est partie prenante de la gouvernance du Parc. Vous êtes sollicité, vous êtes acteur, vous avez des décisions à prendre et à respecter en contre-

partie dans l'aménagement de votre commune, de vos paysages naturels. Comment se passe ce dialogue ? Est-ce une interaction régulière, quotidienne, dès que l'on doit prendre une décision, je pense par exemple pour l'aménagement de tel ou tel quartier. Est-on obligé de consulter la charte ? »

Roger LARS :

« Je crois que, je ne dirais pas que l'on est obligé d'aller voir la charte, je ne dirais pas non plus que j'ai rangé la charte. Travailler avec le Parc, c'est aussi un certain état d'esprit et on n'est pas toujours obligé de se tourner vers les textes, il y a une façon de travailler, de rencontre entre les gens, et ça c'est très important. Je crois que c'est le message qui est sorti des communes lors du renouvellement de cette charte, rapprocher au maximum les acteurs de base, les communes, les élus locaux du Parc. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Ce n'est pas un échelon administratif mais un outil ? »

Roger LARS :

« C'est un outil au service des communes qui sera d'autant plus important que certains services publics disparaissent et le Parc, effectivement, est là pour nous aider à bâtir un certain projet... »

Xavier DEBONTRIDE :

« Très concrètement, pouvez-vous nous expliquer comment cela fonctionne. Comment votre commune utilise les services mis à disposition sur des cas précis ? »

Roger LARS :

« Pour un projet donné, c'est vrai que nous sommes amenés à chercher des partenaires et effectivement, on associe le Parc, en disant, voila ce que l'on a envie de faire, aidez-nous. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Il y a une telle capacité d'accueil, vous savez que les gens sont là, c'est une porte d'entrée qui vous permettra d'être réorienté vers d'autres interlocuteurs, vous avez là une écoute et une expertise ? »

Roger LARS :

« Une écoute, c'est clair. Le Parc n'a jamais fermé la porte à qui que ce soit que je sache, et effectivement, une expertise. Puis, j'en reviens aussi, c'est un moyen d'approcher ce dossier dans un certain esprit. Je me dis souvent, sous forme de boutade : on entend parler de biodiversité, de développement durable, c'est ce qui nous réunit, je regrette que ces mots existent parce que cela aurait dû être toujours comme ça, le développement aurait toujours dû être durable. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Il y a 40 ans, c'était déjà du développement durable avant la lettre. »

Roger LARS :

« Mais c'est ça, c'est tout à fait ça le Parc. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Merci Roger LARS. On reviendra certainement vers vous dans le cadre de l'échange et de la discussion.

Je voudrais me tourner vers vous Laurent Rannou. J'ai été vraiment impressionné par la démonstration de débardage que vous faisiez avec votre cheval « Manon », qui connaît bien sa droite de sa gauche visiblement ! Expliquez nous votre mission. »

Laurent RANNOU :

« Je suis salarié du Conseil général détaché au PNRA. Jean-Jacques, qui a une entreprise de débardage, aurait dû être à ma place. Nos deux approches sont complémentaires. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Lui, c'est l'entreprise ? »

Laurent RANNOU :

« Jean-Jacques répond aux appels d'offres, alors que dans mon propre cas ça a été un choix de la collectivité, plutôt que de mécaniser l'entretien des sites sur lesquels je travaille, d'intervenir par la traction animale pour respecter les sites sur lesquels je pratique, maintenir une certaine biodiversité, et comme je l'ai dit, garder le cheval acteur du paysage, le cheval a façonné le paysage agricole dans de nombreux secteurs du Finistère, il reste acteur de celui-ci au-travers d'un jardinier qui fait le choix de cette pratique mais aussi au-travers d'entreprises comme celle de Jean-Jacques SEITE, répondant à des demandes ou du Conseil général, du Parc d'Armorique ou de l'ONF, qui, avec l'approche sensible du paysage, font le choix de la traction animale pour entretenir des sites.

On prend en compte le passé, puisque la traction animale a son passé, on est très intéressé par cette pratique là. Le souci au quotidien, c'est vraiment de rentrer la pratique de la traction animale dans des attentes très contemporaines. »

Xavier DEBONTRIDE :

« C'est plus efficace, parfois, dans certains cas, d'utiliser la traction animale que la mécanisation pour certains travaux ? »

Laurent RANNOU :

« C'est surtout parfois plus rationnel, on voit parfois, intervenir des engins qui vont aller chercher 4 ou 5 bouts de bois... je prends le cas d'un tracteur de 80 chevaux qui va intervenir dans un jardin, dans un espace naturel... »

Xavier DEBONTRIDE :

« On imagine alors le bilan carbone ... »

Laurent RANNOU :

« Voilà, exactement, et dans 15 ans, on s'interrogera justement sur le bilan de chaque chantier et on se rendra compte que peut-être que le cheval, loin de moi l'idée de

remplacer le tracteur, pourra permettre ponctuellement de remplacer, ou de travailler en complémentarité avec le tracteur, ou bien soigner un travail et avoir une approche plus rationnelle et aussi plus fine. Je le sais par la pratique. On parle d'intergénérationnalité, il y a vraiment des gens qui ont été acteurs du paysage il y a quelques années et qui, au travers du cheval, créent un lien évident entre les gens qui pratiquent encore et même un certain public des villes qui, au travers des centres équestres connaissent le cheval. Et je crois que le cheval, élément du patrimoine breton, peut être un élément fédérateur. Menez Meur a une vocation patrimoniale sur le cheval de trait avec plusieurs juments.»

Xavier DEBONTRIDE :

« Quelle place peut occuper la filière ? »

Laurent RANNOU :

« Ce ne sera pas marginal, mais complémentaire d'une certaine approche. Maintenant, oui, on vit à une époque formidable, on peut avoir le choix, d'utiliser aussi bien un tracteur qu'un cheval, mais vraiment être rationnel dans les types d'intervention. Et je voulais juste conclure en disant que l'aspect que je me fais de la modernité du cheval de trait quand on lit les critères de la durabilité, correspond à l'ensemble des critères de la durabilité. Donc on peut penser qu'il y a un caractère moderne à la pratique de la traction animale. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Merci pour ce témoignage.

Thierry BURLLOT, en tant que Vice-Président du Conseil régional de Bretagne, chargé de l'eau, de l'environnement et de la biodiversité.

J'imagine que les initiatives que l'on vient d'entendre coïncident avec les démarches globales que vous souhaitez promouvoir et développer à l'échelon du territoire régional ? »

Thierry BURLLOT :

« Mes premiers mots, Monsieur le Président seront pour vous et votre équipe. Ce 40^{ème} anniversaire, c'est l'occasion de vous féliciter et de vous encourager car si à l'époque on a pu parler de réserve d'indiens, je crois que les parcs vont devenir des territoires de référence tout simplement pour notre développement. Je ne vais pas rappeler les difficultés qu'a la Bretagne aujourd'hui en matière d'environnement, mais je crois que tout le monde a bien conscience que l'on est à la croisée des chemins. Sur un certain nombre de questions, on a poussé si loin un développement économique qu'aujourd'hui on est rattrapé par des conséquences environnementales assez catastrophiques. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Par exemple, les parcs pourraient-ils être un élément de réponse pour les algues vertes peut-être ? »

Thierry BURLLOT :

« Je ne vais pas dire le contraire, incontestablement. Aujourd'hui, quand on parle de la Bretagne et de ses questions environnementales sur un patrimoine exceptionnel, on parle beaucoup trop d'algues vertes par exemple. Aujourd'hui, d'avoir comme outils les Parcs naturels avec cette référence du Parc d'Armorique, c'est un bien commun

collectif qui a son histoire et qui a aussi de nouvelles perspectives. Quand je parle de référence en matière de développement, je crois qu'il va falloir faire preuve de beaucoup d'imagination et ce qui vient d'être dit là, est important pour donner des perspectives. Il faut aussi être capable de valoriser, comme je le disais, le patrimoine exceptionnel qu'a la Bretagne.

Malheureusement les Bretons n'ont pas perçu cette richesse. Je crois qu'il va falloir se réapproprier toutes ces données. Je crois que c'est une des missions premières des parcs, c'est justement l'éducation à l'environnement, et j'insisterai là-dessus car on a sans doute un peu méprisé ces éléments. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Le Conseil régional, dans des actions qui sont les siennes, peut accompagner, impulser, favoriser le développement de cette prise de conscience ? »

Thierry BURLLOT :

« Je ne vais pas repréciser ce qui vient d'être dit, mais de la même façon que le Conseil général du Finistère, on est là aussi aux côtés du Parc depuis le début, et on le sera encore. La Région a même pour ambition de développer 2 nouveaux parcs, avec le projet du Parc du Golfe du Morbihan et le projet du Parc de la Rance. Là, je peux vous dire que l'on ne parle pas de réserve d'indiens mais les sujets sont tout aussi difficiles et délicats. »

Xavier DEBONTRIDE :

« On va capitaliser, justement, sur tout ce qui a été mis en œuvre au cours des 40 ans du Parc d'Armorique pour peut être aller plus vite et mieux sur les problèmes que vous évoquiez. »

Thierry BURLLOT :

« Et bien oui, incontestablement, et d'ailleurs, on réfléchit au niveau régional pour que justement l'expérience acquise ici bénéficie aux autres. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Un laboratoire grandeur nature ? »

Thierry BURLLOT :

« Complètement, et les Parcs comme les réserves naturelles de Bretagne sont des outils pour que la Bretagne puisse retrouver aussi une image qu'elle a un peu perdue. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Il n'y a pas de fatalité quand même ? »

Thierry BURLLOT :

« Il n'y a absolument pas de fatalité. On voit bien que la prise de conscience est générale, donc les expériences sont multiples et toutes aussi enrichissantes les unes que les autres. On voit bien lorsque l'on parle d'une politique, comme la politique Ecoparc que la Région a pu développer, notamment autour de l'urbanisation durable. On voit bien que ces questions là aujourd'hui sont partagées par toutes les communes même les plus petites, preuve qu'aujourd'hui, la prise de conscience est générale en relativement peu

d'années. Aujourd'hui, on a à faire à une vraie mobilisation. Je voudrais dire aussi qu'il va nous falloir faire de l'environnement, un vrai atout, un vrai argument de développement économique, et je crois que c'est cela qu'il faut retenir. La Bretagne a besoin de réhabiliter cette question environnementale en recherchant son modèle économique. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Avant d'engager le débat avec vous, j'aimerais bien que l'on partage le regard d'Annette VIEL. Est-ce que l'on peut parler de singularité bretonne, vous qui vous intéressez à l'esprit des lieux. On a l'impression qu'ici, il y a quand même une alchimie particulière entre les hommes et les territoires. »

Annette VIEL :

« C'est vrai, on la perçoit bien cette alchimie ; c'est ce qui m'attire et qui fait que je reviens toujours en Bretagne, parce qu'il y a une identité qui est forte dans laquelle, moi Québécoise, je puise une inspiration. Ce que j'aime dans ce Parc naturel régional, c'est sa singularité aussi, sa manière d'être en résonance avec son territoire.

Pour rebondir sur l'idée de réserve d'indiens, j'ai souvent dénoncé le fait que les parcs nationaux étaient quelque part une sorte de réserve indienne naturelle et qu'il fallait réinventer la formule pour que justement, les gens du territoire où se trouve ce parc, y adhèrent. On ne peut pas parler de développement durable en faisant fi de la nécessité de l'adhésion des habitants du territoire comme de ceux qui viennent de l'extérieur. L'économie, une des composantes du développement durable, se définit dans le dictionnaire comme la gestion de la maison. La gestion de la maison, cela veut dire autant la prise en compte de la tradition, la mémoire, le patrimoine, c'est ce qu'on lègue à ses enfants, c'est tout ça qui est en interrelation. Je suis profondément touchée de voir à quel point vous êtes en propulsion vers l'avenir grâce à votre charte au sein de laquelle des valeurs sont énoncées et la relation nature/culture y trouve une place innovante et dynamique. Vous avez adhéré à cette charte en intégrant aux enjeux premiers du parc la notion de culture ainsi que la notion de transmission. Cela me touche profondément et rejoint l'ensemble de mes préoccupations lorsqu'il s'agit des parcs qu'ils soient régionaux ou nationaux. A titre d'exemple, quand j'entends Laurent expliquer l'importance de continuer de travailler avec le cheval de préférence au tracteur quand cela est possible, lorsque je le vois mener sa «Manon» et venir nous raconter ce qui est derrière tout ça, je me dis que c'est formidable, aujourd'hui, que le cheval fasse partie d'une identité dans le parc et qu'ainsi la tradition se poursuive, non pas dans une idée de folklorisation mais bien d'actualisation et de développement durable. Oui je suis bouleversée quelque part de vous entendre et ça m'inspire pour ma vie, pour mes écrits, pour ce qu'il y a à dire. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Sur cette question particulière, sur la préservation de la biodiversité, Chantal SIMON-GUILLOU évoquait en préambule, un événement qui a eut un fort écho médiatique. Je ne sais pas si on en a parlé au Québec, mais c'est vrai qu'en France, il y a 15 jours, l'incendie des Monts d'Arrée, a frappé les esprits. Y a-t-il des leçons à tirer de cet incendie ? C'est un équilibre un peu fragile en tout cas ? »

Annette VIEL :

« Oh, fragile et vivant ; il faut apprendre à vivre avec la nature et non pas à tenter de la dompter. En observant la nature et ses cycles et en tirant des enseignements, on devient forcément de meilleurs gestionnaires de ces lieux. Et je vais vous dire que chez nous dans les Parcs Nationaux, on avait décidé d'empêcher les feux de forêt. Suite à une analyse professionnelle, on a réalisé que le feu était essentiel à sa régénérescence. Ce sont tous ces équilibres là qu'il faut apprendre à respecter...oui, le feu ça détruit, oui il y a quelque chose d'autre qui apparaît : les écosystèmes se régénèrent ... Il importe de questionner ses actions et de s'autocritiquer. Comment on fait ? Qu'est ce que ça veut dire ? Ainsi, au fil des études et actions, les gestionnaires des parcs, en accord avec les spécialistes ont appris à mieux respecter les cycles naturels allant jusqu'à arrêter d'interdire les feux. L'équilibre naturel demeure fragile et puis, c'est toujours en mouvement, ce n'est jamais quelque chose qui est carrément figé. La vie fonctionne dans la mouvance... Pour moi il y a, bien sur, la biodiversité mais il y a aussi l'homo-diversité, il y a notre manière d'être dans notre territoire qui est signe de la relation qu'on y tisse et qui forge nos identités en étroite relation avec les paysages que l'on a. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Avant de passer la parole à la salle, je me tourne vers Véronique. Nous allons donner la parole à quelqu'un qui aurait aimé être parmi nous aujourd'hui. Il s'agit du premier directeur du Parc naturel régional d'Armorique, Henri BEAUGÉ. Comme il ne pouvait, pour des raisons de santé, être parmi nous, il a envoyé une longue lettre, dont nous allons vous lire quelques extraits.

(Xavier DEBONTRIDE et Véronique HETET se partagent cette lecture)

« J'aimerais simplement évoquer les débuts qui furent les nôtres, rappelant une fois de plus qu'une sage évolution vaut mieux qu'une révolution, qu'il faut du temps pour convaincre et qu'on ne bâtit rien de solide sans l'adhésion des populations concernées. (...)

La lecture de votre charte, ainsi que celle de votre dernier bulletin, les commentaires des maires des communes récemment accueillis par vous et de quelques anciens, m'ont comblé de joie. Je constatais combien vous aviez fait passer ce Parc de mes rêves à la réalité ! Il est rare qu'un promoteur ait cette chance. Vous me l'accordez aujourd'hui ; je vous en remercie chaleureusement.

L'aventure des parcs fut, en effet, totalement imprévue. A cette époque l'aménagement de la France d'après-guerre se faisait au rythme des plans quinquennaux. Jamais la création de tels parcs ne fut inscrite dans ces plans. Le principe d'une charte décennale comble ces lacunes. La vôtre est exemplaire. Les premiers parcs sont nés de la nécessité d'un « poumon » de verdure à créer aux alentours de Lille. La conversion des charbonnages du Nord et les divagations de L'Escaut que provoquaient, et que provoquent encore l'effondrement des fouilles souterraines du charbon, la forêt proche de Saint-Amand suscitérent la création d'un parc à Saint-Amand-les-Eaux.

Un groupe de travail informel et temporel fut créé. Ce groupe dégagea les premières réflexions. Le mot parc ne nous plaisait pas ; il donnait l'image d'un jardin clos, d'un

territoire d'exception. Nous voulions le contraire. Mais l'appellation était internationale. Elle fut retenue. Cette remarque nous permis de préciser que les parcs devraient être réalisables à peu près partout, dans la mesure où la population, par ses élus, adhère au principe d'une évolution sage, dans le respect et la protection de la nature. En dépit des réserves de certains, ces parcs seront dit « naturels », les distinguant clairement des parcs d'attraction. Le décret qui institua nos parcs, et qui fut volontairement très bref, consacre et réserve officiellement l'appellation « Parc naturel régional ».

Sans prétendre que tout ce qui est naturel est nôtre, nous voulions bâtir nos projets en liaison étroite avec les universitaires, participer à quelques uns de leurs travaux, voire accueillir certains de leurs laboratoires qui trouveraient dans notre territoire un espace convenant à leurs recherches.

Dans cette perspective, nos parcs seront d'abord une école, il faudra convaincre. On ne protège bien que ce qu'on connaît et que l'on aime.

Ils seront démocratiquement régis par le droit commun, dans le cadre d'un syndicat mixte soucieux d'une coopération intercommunale.

Les subventions d'équipement et de personnel qu'exigeront la création et l'animation du parc, seront subordonnées à l'adhésion d'une charte définissant un plan d'action suffisamment audacieux, établi pour plusieurs années.

Ils seront bien évidemment les conservateurs de l'héritage historique, coutumier, architectural, que nous ont laissé ceux qui nous ont précédés, mais ils seront simultanément créateurs conscients des exigences de la nature, soucieux de préparer à ceux qui nous suivent un futur voulu et non un futur inconséquent et subi.

Ces principes élémentaires vous les connaissez. Ils apparaissent en bonne place dans votre charte où vous évoquez notamment la nécessaire conservation des paysages et des témoins mobiliers et immobiliers de l'histoire, vous insistez fort justicieusement sur la recherche d'une architecture contemporaine et de sites paysagers restaurés ou nouveaux, témoins, à leur tour, d'une civilisation responsable.

Bref, ces premiers objectifs seront la synthèse entre les disciplines qui exigent le respect de la nature et de notre propre évolution.

En Finistère, les débuts ressemblèrent à une véritable campagne électorale où l'opposition fut présente, active et parfois pittoresque. Morvan Lebesque alerta les populations : un « traîneur de sabre » errant dans les Monts d'Arrée entendait mettre au pas cadencé les derniers bretons. On évoqua les réserves d'indiens du Far West, la presse publia quelques caricatures, fort bien dessinées d'ailleurs. Tout cela n'était pas méchant mais, en dépit d'innombrables réunions dans les mairies, révélait les inquiétudes de certains chasseurs, des notaires, des entrepreneurs de résidences secondaires en bord de mer.

Le Parc d'Armorique a, sans nul doute, le devoir de s'investir dans ce problème tant matériel que social, par la connaissance accrue et permanente des méthodes et des lieux de production, ainsi que des circuits de commercialisation. Ce problème n'est pas seulement esthétique ni technique. Il est profondément humain et social.

La réforme administrative de la France ne sera pas sans incidence sur la vie des parcs naturels. Quelles seront les responsabilités des Départements et de la Région à leur égard ? Qui sera l'arbitre des chartes ? Il semble essentiel que cette fonction soit maintenue au niveau le plus élevé de l'Etat.

Pour appuyer cet arbitrage, existe-t-il une charte commune aux parcs définissant les points communs qu'ils partagent, pour ce qui concerne la protection de la nature ?

Quels sont les engagements des villes-portes quand les parcs fournissent un « plus » à l'image de la ville ? Quelle sera la mission de la fédération : organisme commun de services ou élément moteur susceptible d'initiatives ?

Enfin, ultime question : nos parcs se sont dit et se veulent être une école. Plusieurs ont fidèlement accompli cette mission. En 40 ans, avec l'aide d'associations efficaces et nombreuses, nos élèves sont devenus adultes. La population française est aujourd'hui sensible à la nécessité, voire à l'urgence d'une protection de la nature.

Les parcs ont exprimé le vœu d'une coopération avec les universités, les scientifiques. Depuis plusieurs années déjà, l'heure n'est-elle pas venue, pour eux aussi, d'entrer de plein pied dans le monde fantastique et mystérieux de la nature et de la vie ?

Qu'est la nature ? Et pourquoi la protéger ?

L'Homme, le plus grand prédateur, est lui-même un produit de la nature, auquel le développement de la connaissance confère un pouvoir considérable dans l'aménagement de son milieu de vie. Les parcs ne peuvent être étrangers à cette évidente mission.

Par votre action, tant sur le cadre de vie que sur la vie elle-même, vous exercez l'un des plus beaux métiers de la terre, celui qui connaît, qui enseigne et pratique le respect de la nature. Pour chacun de nous, la protection de la nature est un devoir civique. Négliger la nature, c'est couper la branche sur laquelle nous sommes assis.

Puissent nos parcs être et demeurer le domaine de l'équilibre et de la sagesse, véritables artisans d'un aménagement durable.

Je rêve ? Tout ce qui s'est fait dans le monde, s'est fait au nom d'une espérance démesurée. C'est une affaire de foi. »

Henri BEAUGE

Xavier DEBONTRIDE :

« Souhaitez-vous réagir à ce texte ? »

Dominique NOEL :

« Je m'appelle Dominique NOEL, je suis consultante et je suis aussi commissaire enquêteur.

Alors, pour le présent, il y a une déclaration d'intérêt général pour pouvoir effectuer des travaux, que demande le Conseil général, pour combattre les incendies. Donc c'est tout à fait dans l'actualité de ce qui s'est passé dans les Monts d'Arrée. Je suis en charge de cette enquête qui est tout à fait intéressante.

Ma vie professionnelle a commencé au service des parcs naturels régionaux, au niveau où est Mr GASTAMBIDE actuellement pendant 3 ans au niveau national, la fédération nationale des parcs où j'étais chargée d'une des premières évaluations du fonctionnement

des Parcs et puis j'étais aussi chargée de la formation des futurs directeurs de Parcs. J'ai donc connu le colonel BEAUGE par la suite puisque je suis venue travailler au Parc d'Armorique en 1974. Le Roc'h Trédudon venait de s'ouvrir, on parlait des chapeaux ronds, il y avait la chanson de Gilles SERVAT dont on ne va pas parler mais qui remettait en question le Parc d'Armorique. On était dans une ambiance assez chaude, c'était en 1974. Ce que je veux dire, en terme d'enseignement, pour rattacher à la biodiversité qui nous préoccupe, c'est que moi, j'ai vu les Parcs comme les premiers laboratoires de l'intercommunalité, comme Mr le maire de Landévennec l'a bien dit. Ils étaient très étonnés, les maires aussi, d'avoir la parole, de se confronter, de se rentrer dans le chou, parce qu'ils n'étaient pas d'accord. Mais, c'était nouveau quand même, de réunir des élus par rapport à un projet commun.

Par rapport à la biodiversité, en tant que chargée de mission au Parc Armorique, en 74, il y avait un sentier de découverte de la faune et de la flore de la tourbière dans le Yeun Elez et j'ai eu à animer des réunions qui n'étaient pas tristes sur Brennilis. On avait la SEPNB Bretagne Vivante, on avait les chasseurs, les pêcheurs et tout ce monde là, il fallait que je les mette d'accord pour des emplacements de parking, et avec le souci de préférer les frayères. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Il y avait des problématiques très concrètes qui doivent se retrouver aujourd'hui. »

Dominique NOEL :

« Et où les intérêts étaient complètement contradictoires, où les gens se balançaient des images toutes faites à la figure. Je vous assure que j'ai une certaine soirée à Brennilis qui est encore dans ma tête parce qu'elle était assez chaude.

C'est ça que je retiens des parcs, cette possibilité d'abord, de rencontre des élus pour une construction commune, par rapport aux biens communs qui ont été évoqués et puis par rapport aussi, comme le dit le colonel BEAUGE, je l'ai connu il était en train de partir, c'était un second directeur qui arrivait, il a eu le souci de faire rencontrer des scientifiques, des gens qu'on disait de la société civile, enfin des gens qui étaient acteurs du territoire et c'était donc en 1970 à 1974, moi j'étais ici en 74. C'était quand même précurseur en la matière... »

Xavier DEBONTRIDE :

« Merci pour votre témoignage, Madame NOEL.

Je ne sais pas si on peut le mettre en perspective avec la manière dont vous vivez aujourd'hui le Parc les uns et les autres.

Je me tourne vers Roger LARS, je pense que cette capacité de retrouver au sein du Parc des acteurs venus d'horizons divers avec des préoccupations qui ne sont pas forcément tout à fait en phase au départ et qui apprennent à converger pour le bien commun. C'est cela que vous vivez ? »

Roger LARS :

« C'est vrai que sur un territoire, il y a nécessairement des gens qui sont extrêmement différents, mais je crois qu'au niveau du Parc et quel que soit en fait le lieu, il est important

que les gens se retrouvent ensemble pour discuter et cessent de se balancer un certain nombre de clichés stériles à la figure. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Pour reprendre les propos de madame, on a pas appris à mieux se connaître et de fait à mieux se respecter et à mieux se comprendre ? »

Roger LARS :

« Je pense et puis c'est vrai, dans ce que vous avez dit aussi, aujourd'hui, l'intercommunalité, c'est quelque chose qui va de soit, qui ne se discute plus. Les communautés de communes, les pays, les choses comme ça, le Parc était le premier pays. C'était quand même aussi très précurseur dans ce domaine là.

Je crois qu'aujourd'hui, les territoires de projets ne peuvent plus être des territoires communaux, ils s'élargissent de plus en plus..... C'est le Parc, ce sont les pays, c'est vrai que ça peut être parfois un peu compliqué, il faudra peut-être clarifier un certain nombre de choses un jour. Mais je crois que ça se passe bien à partir du moment où il y a des gens de bonne volonté, qui sont différents, et c'est important que des gens différents se retrouvent. Je crois que ce n'est que comme cela que l'on peut progresser. »

Marc GASTAMBIDE :

« Je voudrais juste ajouter un petit mot sur la lecture que vous avez faite du texte du Colonel BEAUGE. La création des parcs en 1967 a été un coup de génie, une intuition magique née d'une semaine qui s'est déroulée à Lurs dans les Alpes de Haute Provence, où se sont réunis de hauts fonctionnaires, des privés, des associatifs etc.... Ils ont créé les parcs en commençant par celui de Lille qui a été cité dans le texte. Ce qui est étonnant, c'est que ce génie qui a été donné au parc en voulant allier protection du patrimoine naturel, culturel, et développement économique et social, a été suivi par les 45 autres parcs que nous connaissons aujourd'hui. Des 46 Parcs, tous différents les uns des autres, pas un ne se ressemble. Aujourd'hui ils ont des problèmes communs mais tous ont vraiment leurs caractéristiques et différences, et j'ai envie de dire que les parcs sont comme les habitants, aussi divers. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Vous voulez dire que c'est un cadre suffisamment souple pour respecter l'identité des territoires sur lesquels ils habitent ? »

Annette VIEL :

« Et ça, c'est génial. Je suis d'accord avec cette idée, c'est précurseur parce que créer un parc national fermé, une enclave, ça n'a pas la même résonance avec le territoire et pour moi, ce n'est pas vraiment ça le développement durable. Le développement durable, c'est vraiment cette résonance de territoire et de gens. En ce sens, la France, avec sa formule PNR, est à l'avant-garde notamment sur le plan international. Et on vous regarde par rapport à cette approche innovante qui appelle une façon différente de gérer, une autre manière de composer avec le territoire et les enjeux de conservation propres à un PNR. Cela favorise de nouvelles pistes relative à l'avenir des parcs et au rôle qu'ils sont appelé à jouer. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Là aussi, comme disait Thierry BURLLOT, il est nécessaire au niveau national de prendre conscience de cette force. »

Annette VIEL :

« De cette force que vous avez, et de la défendre sur le plan international. La défendre, c'est très important. Je connais des gens qui siègent à l'Union Internationale de Conservation de la Nature et ils reconnaissent que cette approche territoriale qui associe la population ancre une nouvelle manière de conserver en y associant étroitement les habitants du territoire : « oui, les Parcs régionaux quand même, oui les Parcs régionaux »... Ben alors, est-ce une rivalité cette manière si différente et qui, en bout de piste, vise aussi à préserver l'intégrité des territoires en jeu ? »

Xavier DEBONTRIDE :

« Merci Annette pour votre intervention. D'autre question, je ne voudrais pas que vous me reprochiez de ne pas vous donner la parole. Oui Mr ? , merci de vous présenter.»

Philippe QUERE :

« Je m'appelle Philippe QUERE, je suis élu à Huelgoat.

Ce n'est pas tellement une question, c'est plutôt une réflexion quant à ce qui s'est dit. Quand on parle de biodiversité, du paysage, de conservation du paysage, mais qu'entend t'on réellement par la biodiversité du paysage naturel ? Hors vous n'êtes pas sans le savoir que le paysage naturel, à mon avis, il n'y en a pas vraiment. Le paysage n'est pas naturel parce qu'il a été modelé au fil du temps, depuis que l'Homme est ici.

Et qu'est ce qu'on entend réellement par la protection de la biodiversité du paysage naturel ? Il y a d'autres réflexions que je me suis faites en vous écoutant tout à l'heure, on a parlé de l'incident de l'incendie. J'ai eu une réflexion et on m'a regardé avec des grands yeux « Tu dis n'importe quoi ! ». Ça a brûlé certes, ça va revenir. J'ai apprécié votre réaction...

Ce n'est pas aussi grave que l'on a pu connaître, en 1976 notamment, et en 1996, là ça a vraiment cramé. Je dirais à la limite que ça nettoie un peu, c'est là que doit se poser le problème justement de l'entretien des landes notamment, qui est en fait une friche. Je pense qu'il serait bien de réfléchir à des concessions et que les communautés de communes acceptent peut-être des concessions. Il y a un monsieur qui s'est implanté comme éleveur dans les Monts d'Arrée, qui fait sa transhumance à St Rivoal, ça apporte déjà un plus. C'est une réflexion sur l'économie, c'est le prochain sujet qui va être abordé. J'en ai plein de questions concernant le débardage et les chevaux. Vous disiez tout à l'heure que c'était une « niche » entre guillemet. Oui peut-être. Cela dit, il n'y a pas que dans le Parc parce que la traction animale est utilisée notamment dans le Léon. Il y a un peu de personnes qui y reviennent. Il y a des éleveurs qui sont à la pointe, notamment autour de Huelgoat, Plouyé, Berrien et qui sont régulièrement récompensés pour leur travail et qui justement font la promotion du cheval de trait. Mais pas seulement pour le spectacle ou pour les concours, parce que leurs chevaux sont vendus, notamment au Japon. Je ne sais pas d'où ils viennent, s'ils sont utilisés également pour le débardage, vous pourrez peut-être nous le dire ? »

Laurent RANNOU :

« Non, ils sont utilisés pour des courses de chevaux, ils traînent des traîneaux avec de très lourdes charges. Ce sont des pratiques pas très soucieuses de l'animal »

Philippe QUERE :

« D'accord. Alors la réflexion m'est venue concernant l'utilisation du cheval par les communes, pour leurs travaux au quotidien, c'est peut-être une piste à évoquer. Je vous invite à peut-être prendre contact avec eux. »

Laurent RANNOU :

« Je reprends le propos de tout à l'heure. C'est vrai qu'il y a de plus en plus de collectivités à s'interroger sur la place que pourrait avoir le cheval de trait au sein de leurs services, l'attachement des employés communaux à leur outil de travail, l'attachement de la population à ses moyens de travail.

Il y a des expériences qui existent, qui montrent que ça marche. »

Annette VIEL :

« Je voulais juste revenir à cette notion de biodiversité. Pour moi, l'Homme fait partie de la biodiversité, sauf qu'il a une conscience et qu'il peut voir la portée de ses actions, c'est dans ce sens là que cela introduit la deuxième table ronde sur la vitalité. L'Homme est un élément conscient de cette vitalité là, et l'exemple du cheval illustre la force de cette relation nature-culture qui est à se redéployer. »

Daniel MALENGREAU :

« Je suis membre du conseil scientifique du PNRA et mon intervention est plutôt une réaction sur cette problématique de la biodiversité, qui montre bien qu'à l'heure actuelle, on utilise des termes et l'on ne sait pas ce que l'on met derrière. Et lorsque vous évoquez les landes en disant : « c'est une friche ». Non, les landes ce n'est pas une friche, c'est un écosystème particulier et c'est une des richesses qui a conduit à la création du Parc naturel régional d'Armorique. Il y avait, sur le territoire du Parc, quelques grands enjeux dont les landes, et les zones humides et sur ces 2 enjeux majeurs, on s'aperçoit que sur le territoire du Parc comme sur d'autres territoires, au niveau national ou international, ces changements de pratiques culturelles ont eu un impact très fort. On a fait faire une étude cartographique qui s'appuyait sur 2 cartographies sur le même territoire dans les Monts d'Arrée entre 1976 et 2004. On s'aperçoit que pour ce qui est des landes sèches et semi sèches et pour ce qui est des landes humides et des tourbières, on a une régression de ces milieux qui est considérable. On a une diminution de 21% pour les zones humides, les landes humides et 32% de disparition qui ont disparu pour ce qui est des landes sèches. »

Xavier DEBONTRIDE :

« D'où la nécessité d'avoir une préservation active. »

Daniel MALENGREAU :

« Je crois qu'il faut que l'on en prenne conscience. Je mettrais au positif du Parc d'Armorique cette évaluation qui a été faite. Ça manque souvent, c'est-à-dire que l'on a des politiques, mais qu'on ne les évalue pas souvent. Là, le Parc a eu le courage de faire cette évaluation et je crois qu'il faut que l'on prenne ça comme un signal d'alarme, à la fois sur le fait que les gens ne perçoivent pas toujours que ce milieu dans lequel ils vivent est particulier : un territoire fragile, territoire qu'il faut conserver et qui demande une réflexion sur les pratiques au quotidien, les pratiques économiques qu'on peut avoir. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Merci Daniel MALENGREAU, on vous retrouvera sur la troisième table ronde. Avant que nous clôturions cette première table ronde, souhaitez-vous apporter un dernier message...Chantal SIMON-GUILLOU ? »

Chantal SIMON-GUILLOU :

« Non, j'avais envie d'intervenir tout à l'heure quand on parlait d'espaces naturels. Je pense qu'effectivement, les espaces naturels doivent être entretenus mais que l'on ait des plans de gestion. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Et les Parcs sont des outils qui permettent de les mettre en œuvre. »

Chantal SIMON-GUILLOU :

« Avec les conseils généraux. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Merci beaucoup.

Pas d'autres commentaires de la part des uns et des autres ? Thierry BURLLOT ? »

Thierry BURLLOT :

« J'avais envie de parler un petit peu de la réforme des collectivités et de l'avenir des Parcs. Ça va être très court. Je pense que les parcs ont démontré d'abord, ce qui a été dit tout à l'heure, l'apprentissage de l'intercommunalité. C'était un sujet qui était difficile, partager une réserve d'indiens en 1969, ça n'a pas du être simple. Quand nous, on a créé l'intercommunalité, on nous donnait beaucoup d'argent, c'était plus facile. Donc c'est quand même un bel exemple de coopération sur une thématique difficile. Ce qui est intéressant c'est de se poser la question par rapport à la réforme des collectivités. Qu'est ce qu'on pourrait imaginer pour l'avenir des Parcs. Je crois que les parcs, s'il y a bien une structure que tout le monde s'accordera à maintenir c'est bien celle là parce que c'est celle qui aujourd'hui fédère le plus. Elle est peut-être la plus ouverte aussi. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Il y a des inquiétudes ? Marc GASTAMBIDE, vous avez sans doute des informations là-dessus, au niveau national ? Et on reviendra ensuite sur la Bretagne. »

Marc GASTAMBIDE :

« La Fédération s'est effectivement inquiétée des résultats que peut avoir le projet loi sur la réforme des collectivités dans la mesure où tous les syndicats mixtes disparaissent. C'est la tendance au profit de communautés de communes. Nous n'avons pas manqué de nous en inquiéter. Il y a même un amendement qui a été déposé pour au moins faire un rapport sur la situation des Parcs, et qui a été retiré finalement. Les syndicats mixtes des Parcs sont dans le code de l'environnement. Ils sont quelque part un peu protégés mais il y a une surveillance très aigüe que nous portons sur ce projet de loi. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Cette vigilance sera partagée avec la Région ? La Bretagne va regarder ça de prêt ? »

Thierry BURLLOT :

« Bien évidemment. Si aujourd'hui on travaille sur la création de Parc naturel régional ou si on accompagne le territoire, c'est bien qu'on croit en cette politique. Mais ce que je voudrais dire, c'est que non seulement il faut que ce soit un élément de structuration, de coopération, de construction de projet, de co-construction de projet, je crois aussi qu'il faut essayer de simplifier les choses. Je vois la nécessité notamment par rapport à la politique de l'eau, de la mise en œuvre des SAGE, des Schémas d'Aménagement et Gestion des Eaux. On voit bien que la problématique de l'eau, on la règlera aussi, dans ces problématiques, que vous avez citées tout à l'heure, mais je crois qu'il faut que l'on travaille sur la cohérence des politiques, de la mise en œuvre. Surtout qu'ils soient complémentaires et non pas concurrents. Et là, il y a un vrai défi pour nous, aujourd'hui, de ne plus se disperser. Et il faut aller vite. Donc sur tous ces sujets, ce que l'on va surtout être obligé de faire ensemble, c'est de rechercher de l'efficacité, de la complémentarité et de la cohérence, ce n'est pas un sujet qui est mince. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Ça peut être un des sujets majeurs de la table ronde qui s'ouvre. Merci beaucoup. Merci à tous. »





Légumes
fine CZURKA



2^{ÈME} TABLE RONDE

Renforcer la vitalité du territoire

Economie durable et aménagement du territoire

Xavier DEBONTRIDE :

« Je vais demander à Pierre MAILLE, le Président du Conseil général du Finistère de bien vouloir prendre place à mes côtés.

Roger MELLOUET, Vice-Président du Conseil général du Finistère, qui fut président du Parc jusqu'en juin 2008 et qui est en tant que Vice-Président du PNRA, est également avec nous.

L'union régionale des SCOP de l'ouest, est représentée par Bernard PENHOET. On parlera aussi d'économie sociale qui trouve un terrain de développement favorable dans ce contexte des parcs.

Françoise PERON, maire de Logonna-Daoulas, nouvelle commune adhérente du Parc. Il y a actuellement 44 communes adhérentes et 5 qui sont arrivées récemment dont Logonna-Daoulas.

Et puis l'association Bruded est également représentée : Yves-Claude GUILLOU, maire de Saint-Rivoal et Estelle HOUBRON qui est la permanente du Finistère de l'association qui permet de favoriser l'échange d'expériences entre les petites communes dans le domaine précisément de l'aménagement et du développement durable.

Quand on parle de renforcer la vitalité du territoire sous un angle économique, ce n'est pas forcément une notion que l'on associe spontanément à celle d'un parc naturel régional. On pense plutôt à l'environnement, la biodiversité. Et pourtant, vous avez insisté dans vos propos les uns et les autres : un parc vit aussi par ceux qui y travaillent et qui vivent.

Pierre MAILLE, comment quand on parle de développement économique, on sait que pareilles missions sont celles d'un Conseil général ? Pour renforcer la vitalité, l'attractivité économique d'un territoire, comment utilisez-vous un outil comme celui du parc naturel ? »

Pierre MAILLE :

« Je pense qu'il y a des préconisations importantes pour que ça marche bien, en tous les cas, quand on a des responsabilités sur un territoire, que ce soit un maire, un Conseiller général ou régional, on a envie que ce territoire vive et se développe et aujourd'hui peut-être plus qu'hier. En tous cas, on le formule sans doute de façon plus forte. Le développement ne peut pas se faire sans respecter l'environnement, sans respecter ce qui fait sans doute la richesse fondamentale du territoire, et puis sans être aussi respectueux de ses habitants, de leur cadre de vie, des solidarités entre eux et des fonctionnements démocratiques. Moi, je vis cela comme étant finalement une responsabilité d'élu, une responsabilité de citoyen.

Tout à l'heure, on évoquait la création du Parc, les difficultés, de la réserve d'indiens, il faut qu'il y ait de l'activité, une activité majeure, l'agriculture. Comment entretient-on, développe-t-on une agriculture qui soit respectueuse de l'environnement ? Le territoire peut jouer un rôle attractif, donc il vient des touristes. Comment accueille-t-on les touristes, comment se sert-on de l'attractivité du territoire pour en faire un facteur de développement ? Et je crois que tout le monde doit avoir cette préoccupation là. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Le Parc ne couvrant pas l'intégralité du département du Finistère, est-ce qu'il y a une politique à plusieurs vitesses ou est-ce qu'il y a un niveau minimum pour tout le monde et puis des éléments de singularité, que l'on retrouve plus particulièrement dans l'espace du Parc ? »

Pierre MAILLE :

« Il y a eu des périodes où le Conseil général avait des politiques uniformes qui connaissaient quelques exceptions en fonction de l'appartenance à telle ou telle partie du territoire départemental. Aujourd'hui, oui, il n'y a plus ce genre de chose. C'est-à-dire qu'il y a des exceptions partout, c'est-à-dire qu'à partir du moment où nous faisons le constat que nos territoires sont différents les uns des autres, il n'y a aucune raison de les traiter uniformément. Ce que l'on peut considérer comme étant nécessaire à l'agglomération Brestoïse n'est pas forcément nécessaire à Laz ou à Landévennec. Donc l'idée, c'est de construire du « sur mesure ». Nous le faisons à travers des contrats de territoire. Et l'un des premiers contrats de territoire a été signé avec le Pays du Centre Ouest Bretagne où se trouve un nombre important de communes du Parc. Nous sommes en train d'en préparer un avec Crozon qui se trouve dans le périmètre du Parc. Nous sommes en train de travailler avec l'Aulne maritime, nous travaillons avec Châteaulin. Nous essayons de faire du « sur mesure », et nous sommes aussi assez attentifs à ce qui résulte de la charte du Parc, la nouvelle charte. Puisque la charte du Parc, on l'a dit, a mis en avant cette notion de paysage et de préservation du paysage. De temps en temps, nous avons quand même quelques contradictions, en tout cas quelques difficultés à gérer. Tout simplement, que fait-on des éoliennes, le paysage et les éoliennes, est-ce que tout ça va ensemble ? »

Xavier DEBONTRIDE :

« Il y a des éoliennes dans le Parc ? »

Pierre MAILLE :

« Mais bien sûr. »

Roger MELLOUET

« Si on a mis « paysages choisis » ce n'est pas un hasard, on ne fige pas... »

Pierre MAILLE :

« On pourrait être figé sur le paysage naturel, historique ou traditionnel or, la vie bouge aussi. Ce que je voulais dire, nous sommes un des rares départements à ne pas avoir de conseil en architecture en urbanisme et en environnement, ce que l'on appelle les CAUE. Nous sommes un des rares départements à ne pas en avoir, il y en a eu un qui a été créé puis il est en quelque sorte mort né et il a disparu immédiatement. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Pour tout le monde, c'est une préoccupation. »

Pierre MAILLE :

« Je ne suis pas sûr qu'en Finistère il n'y ait pas quelques endroits où un conseil de ce type n'aurait pas pu être utile. Ce qui va se faire ici, dans le cadre de la charte, c'est de mettre à disposition une ingénierie dans ces domaines, travailler avec les communes pour avoir ce type de conseil pour une sorte d'expérimentation. Et peut-être, le jour où les collectivités auront leur autonomie financière, il sera possible d'élargir sur l'ensemble du territoire départemental cette notion de conseil architectural. Le Parc sera un laboratoire dans ce domaine. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Il pourrait avoir une vocation plus large ? »

Pierre MAILLE :

« L'expérimentation est faite pour, si elle réussit, être élargie. »

Xavier DEBONTRIDE :

« A nos côtés, Françoise PERON, vous êtes maire de Logonna-Daoulas, une nouvelle commune qui a récemment rejoint le Parc, avec une particularité qui est que votre commune est aussi une commune littorale, et donc la coexistence des contraintes ou du cadre réglementaire dans lequel s'exerce votre activité. La loi littorale, par exemple, fait que cela est un peu plus compliqué. Est-ce que le fait d'adhérer à un Parc naturel régional n'a pas encore poussé le curseur vers le haut, en terme de contraintes particulières ? Ça n'a pas été un frein au départ, quand on se pose la question : j'y vais, je n'y vais pas ? Comment s'établit la balance ? »

Françoise PERON :

« Non, au contraire, cela donne une valeur ajoutée à la commune et c'est vrai que durant la durée du forum, je mesure encore plus la chance que nous avons eu de rentrer dans le Parc. Cette adhésion est toute récente, c'est de cette année, en janvier 2010. Oui c'est une chance et je ne vois pas ça du tout comme une contrainte parce que l'esprit du Parc... »

Françoise PERON :

« Sur des idées, sur la biodiversité, sur les sentiers, sur les protections, par exemple de l'eau. Donc on avait déjà dans nos pratiques, on avait déjà tout cela et c'est tout cela que le Parc défend. Donc on s'y sent bien. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Vous êtes aussi en capacité d'apporter votre propre expérience ? »

Françoise PERON :

« Je crois que l'on est assez modeste. Comme je dis aux collègues que je retrouve : on débarque et on est un peu tout petit, et puis là, l'exercice du forum nous permet de connaître les élus du Parc qu'on ne connaissait pas forcément, sauf certains qui sont près de notre territoire bien sûr. Mais plus à l'intérieur des terres, on ne se connaissait pas. Ce sont des moments comme ceux-là qui sont riches en rencontres. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Vous venez là avec des attentes particulières ? »

Françoise PERON :

« Oui, des attentes en termes de conseil, en termes d'appartenance à un réseau et pour avoir une expertise supplémentaire quand on a des choix à faire. Déjà, j'ai commencé à interpellier le Parc sur plusieurs choses. Par exemple on va passer en révision de PLU, Plan Local d'Urbanisme, j'ai déjà appelé le Parc. On a déjeuné avec quelques uns à midi, et on a déjà évoqué la rénovation d'un bâtiment en centre bourg. Je crois que maintenant chaque fois je vais prendre l'habitude d'appeler le Parc.

Alors je connais un peu de gens dans le Parc et j'aimerais bien avoir un organigramme, parce que je ne connais pas tout le monde, pour avoir vraiment l'interlocuteur qui me donnera des réponses. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Vous utilisez un mot important, vous dites un accès à un réseau. On pourrait penser que vous êtes en proximité géographiquement. Tout ça, c'est sur le territoire du Finistère, mais finalement c'est quand même une identification supplémentaire et un accès à une expertise bien identifiée. »

Françoise PERON :

« Oui, déjà quand on circule dans les communes du Parc, on voit les panneaux « commune du Parc ». Je crois que c'est quelque chose de plus que l'on a. »

Xavier DEBONTRIDE :

« C'est comme un sentiment d'appartenance ? »

Françoise PERON :

« Oui, et nous, on est fier, ça y est, on est dans le Parc. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Et vous, en tant qu'élue, vous avez été actrice de ce mouvement et comprenez la démarche. Mais vos administrés, qu'est-ce qu'ils en disent ? »

Françoise PERON :

« Je crois qu'ils trouvent ça plutôt bien, aussi, parce qu'on a commencé la réflexion avec Roger MELLOUET. On s'est rencontré et on a demandé : « qu'est-ce que tu peux nous apporter ? » Et l'ancienne équipe a adhéré, donc j'ai fait campagne là-dessus. Je me suis présentée aux élections en 2008 en disant, l'adhésion a été... »

Xavier DEBONTRIDE :

« C'était pas un peu lointain ? »

Françoise PERON :

« Si, c'était un peu loin, loin mais puisque c'était le Parc, j'ai dû m'adapter un peu. Je ne sais pas tout, je découvre aussi. J'y voyais aussi quelque chose qui allait donner une valeur ajoutée au volet touristique de la commune, parce que c'est une commune littorale.

C'est presque une île, Logonna-Daoulas, c'est une presqu'île et il y a des hébergements touristiques donc l'appartenance au Parc... »

Xavier DEBONTRIDE :

« En terme de communication territoriale, ça marche ? »

Françoise PERON :

« Pour les gens de l'extérieur, je pense que la première référence, c'est le Parc naturel. Je pense que pour eux, c'est rassurant de savoir qu'ils vont dans un hébergement d'une commune du Parc.. »

Xavier DEBONTRIDE :

« L'enthousiasme de Françoise PERON qui découvre un peu tout ça. Les élus des nouvelles communes adhérentes au Parc partagent-elles toutes cet enthousiasme ? »

Roger MELLOUET :

« En tous cas, nous avons réussi à convaincre un certain nombre de communes car ce n'était pas gagné. Nous avons aussi quelques inquiétudes sur quelques communes, déjà membres du Parc, qui nous faisaient un certain nombre de remarques justifiées sans doute. Et revoir justement d'autres communes que nous avons essayé de solliciter déjà auparavant. Elles ont cette fois adhéré, on leur a présenté le projet. Ce projet qu'il y avait dans la charte, tel qu'on a pu le définir, en insistant sur le rapprochement entre les communes du Parc en particulier.

Pierre MAILLE a parlé du CAUE, de cette expérience que j'ai vraiment portée auprès du Président du Conseil général en disant : « Voilà, ce serait intéressant parce qu'il y a des enjeux forts, notamment au niveau des paysages ». On fait des zones artisanales, on construit, on fait un certain nombre de choses. La DDE, comme on l'appelait, était peut-être plus dans le réglementaire, mais vous savez que les administrations d'Etat se détachent du territoire et il y avait une place qu'il fallait prendre à tout prix. Je pense que le Parc était là, présent, en capacité de répondre à cette attente et à intégrer aussi l'évolution des PLU tels qu'ils sont actuellement et qui ne sont plus uniquement la retranscription du règlement. »

Xavier DEBONTRIDE :

« C'est un vrai boulot, le territoire ? »

Roger MELLOUET :

« Il y a un vrai projet de territoire, une réflexion obligatoire afin de pouvoir apporter à ces communes cette réflexion en même temps que ce label. Quand on rencontre un certain nombre de gens sur le territoire, ils ont un déclic : Parc naturel régional et pour eux c'est une garantie d'une certaine qualité d'accueil. En tout cas d'une certaine qualité de paysages et de réflexion des élus sur ces paysages, avec une volonté de les conserver, tout en ayant des évolutions. Nous sommes dans des territoires qui sont occupés, qui veulent vivre avec des entreprises, avec une agriculture qui veut se pérenniser aussi, et donc un territoire vivant. Non pas un territoire figé mais en réflexion sur ce qu'il est et sur ce qu'il veut devenir. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Les problématiques que vous évoquez sont au cœur des réflexions. Les valeurs que vous portez depuis l'origine semblent vraiment être en phase avec les attentes actuelles. »

Roger MELLOUET :

« Oui, et c'est sûr qu'il y avait ces valeurs qui étaient portées depuis longtemps par le Parc, depuis 40 ans, et il y a des évolutions qui effectivement font que chacun se repositionne. Le Parc a connu un certain nombre d'interrogations, au sujet de la création des inter-communalités des Pays, certains disaient « le Parc ça ne va plus, il n'y en a plus besoin ». Ça on l'a entendu, véritablement : « Il y a des intercommunalités des Pays, il y a le Parc, ça sert à quoi ? » Et puis le Parc a réussi à se repositionner sur des véritables problématiques de ses territoires, avec des territoires aussi variés que les Monts d'Arrée, que le littoral, dont parlait Françoise tout de suite, également les îles, pourquoi ? Parce qu'il y a des interrogations communes sur le devenir de ce territoire du centre Finistère, qui a des particularités qui sont là et une volonté de faire en sorte que ce territoire vive et conserve aussi un caractère qui est fort. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Bernard PENHOET, vous êtes délégué régional au sein de l'union régionale des SCOP de l'ouest. Les coopératives défendent un modèle économique fondé sur des valeurs de proximité et de solidarité. D'ailleurs c'est comme ça qu'on l'appelle : l'économie sociale et solidaire.

Est-ce que, précisément le terreau que l'on trouve dans un Parc naturel régional, est favorable à l'émergence de ce type d'activité économique ? »

Bernard PENHOET :

« Oui, tout à fait, puisque l'on a à faire ici à un territoire de coopération. La coopération, c'est quelque chose effectivement qui nous parle. Nous pensons que renforcer la vitalité d'un territoire, c'est aussi proposer des modèles économiques, pas forcément nouveaux. On porte deux statuts, l'un qui est très ancien, qui prend ses racines au 19^{ème} siècle, c'est le statut SCOP. Il prend tout son sens aujourd'hui et notamment peut-être avec la crise économique qui a peut-être rappelé qu'il ne fallait pas oublier que les résultats et la valeur ajoutée d'une entreprise, elle provient aussi de ceux qui travaillent dans ces entreprises là. Le statut SCOP effectivement, met complètement au cœur de l'entreprise, les salariés qui sont majoritairement au capital. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Une personne, une voix ? »

Bernard PENHOET :

« Une personne, une voix. Le partage des résultats, oui, tout à fait une personne, une voix, alors que dans le système classique, c'est un euro, une voix ; on voit déjà qu'il y a un modèle un peu différent et qui permet une meilleure implication des salariés dans leur entreprise, et forcément pérenniser les emplois sur le territoire. Le partage du résultat dans une SCOP, il va principalement en direction de l'entreprise, dans des réserves qui

vont demeurer impartageables. Donc une fois que les associés salariés ne sont plus présents, les réserves restent propriété de l'entreprise.

La notion de durabilité là, n'est pas un vain mot puisque la constitution des résultats au présent favorise aussi la transmission vers les générations futures. Je vais citer un exemple propre au territoire du Parc. Il y a 3/4 ans on a accompagné la reprise d'une entreprise classique sur le territoire, sur la commune de Sizun. Une entreprise de travaux publics, l'entreprise Le Vourc'h qui a été reprise par ses salariés dans une démarche où le dirigeant préparait sa retraite et préparait sa succession... »

Xavier DEBONTRIDE :

« Il n'y a pas délocalisation en l'occurrence. On maintient l'activité sur place et on la fait développer dans son environnement ? »

Bernard PENHOET :

« Oui, elles ne sont pas délocalisées et les centres de décisions restent présents. De plus, ces centres de décisions seront portés par ceux qui apportent leurs compétences. C'est vraiment quelque chose de très fort. Peut-être novateur finalement. Ça prend effectivement un sens nouveau dans l'économie locale et durable. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Pierre Maille parlait de laboratoire en évoquant le rôle d'un Parc naturel régional comme celui que nous fêtons aujourd'hui. Est-ce que dans le domaine de l'accompagnement économique les parcs ont un rôle à jouer ? »

Bernard PENHOET :

« Oui tout a fait, je pense qu'effectivement que pour que ces actions là que je cite, le statut SCOP, je parlerais également si j'ai un peu de temps de la SCIC, on a besoin d'avoir des synergies d'acteurs, de co-construire. On est déjà aidé sur le Finistère, sur l'ensemble du département par le Conseil général du Finistère qui nous aide dans nos actions depuis 2003 et dans le cadre de l'Agenda 21. Aujourd'hui, on est en train d'envisager une coopération avec le Parc dans le cadre de la nouvelle charte pour poser nos actions. Et ces actions là serviront de modèles d'économies durables. On ne pourra bien les poser efficacement que s'il y a des synergies d'acteurs, avec les entreprises, avec les élus pour effectivement montrer que ces modèles économiques prennent un sens véritable et peuvent maintenir dans des territoires un peu reculés des emplois, des activités...»

Xavier DEBONTRIDE :

« On sort du territoire finistérien. Est-ce que vous savez, Marc GASTAMBIDE si dans les autres régions qui accueillent des parcs régionaux, cette coexistence ou cette articulation entre l'économie coopérative et le territoire, ça marche bien ? »

Marc GASTAMBIDE :

« C'est quelque chose que les Parcs, que la fédération des parcs, mettent bien en avant et je crois que le Parc d'Armorique est un très bel exemple. Mais c'est effectivement moins dans la culture parc que l'économie de la biodiversité où c'est quelque chose que l'on essaye de pousser le développement social et notamment l'économie sociale et solidaire. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Merci. Un mot sur ce nouveau statut de la SCIC. »

Bernard PENHOET :

« La SCIC est un statut beaucoup plus récent que le statut SCOP puisqu'il date de 2001. La SCIC est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Là on est dans un multi sociétariat. L'originalité repose sur le fait que l'on est sur des sociétés de dimensions économiques conjuguée avec l'utilité sociale, et dans l'utilité sociale il peut y avoir des réponses nouvelles apportées à un territoire.

On a accompagné la première SCIC sur le Finistère, elle date de 2008, c'est une association qui a été transformée en SCIC. Elle n'a pas son siège social sur le territoire du Parc mais elle intervient sur le territoire du Parc, c'est la SCIC « AGSEL », en entretien et gestion d'espaces naturels. Dans le multi sociétariat il y a plusieurs catégories d'associés: les salariés, les usagers et au moins une troisième catégorie ouverte à toute personne physique ou morale de droit privé ou public. L'originalité est que les SCIC acceptent des collectivités dans le sociétariat. Dans la SCIC "AGSEL", il y a notamment des collectivités présentes sur le Parc : il y a Brest Métropole Océane, la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas dont fait partie Logonna, il y a le syndicat de bassin de la rivière de l'Élorn et la rivière de Daoulas. Donc effectivement, on a une multiplicité d'acteurs.

C'est un processus démocratique qui engage des actions permettant à des acteurs différents d'un territoire de converger vers un intérêt commun et de se retrouver au sein même de la gouvernance d'une coopérative pour servir cet intérêt commun d'un point de vue économique et social.»

Xavier DEBONTRIDE :

« Ces partages d'expériences se retrouvent au sein de l'association Bruded. Yves-Claude GUILLOU, vous êtes un élu local, maire de Saint-Rivoal. Vous êtes accompagné d'Estelle HOUBRON, qui est l'une des permanentes de l'association.

Au départ, de petites communes rurales se sont mises à travailler ensemble pour se développer dans un souci de développement durable. Combien êtes-vous désormais ? »

Yves-Claude GUILLOU :

« 116 communes dont le Conseil général qui vient aussi d'adhérer à Bruded. Bruded c'est une association de communes pour mettre en commun nos expériences, c'est un réseau d'expériences. Enfin, nous on a adhéré à Bruded, parce qu'on avait un projet d'éco-lotissement sur la commune de St Rivoal.

On s'est adressé d'abord à un architecte qui avait déjà fait des éco-lotissements sur d'autres communes, notamment Silfiac, d'où a démarré l'association Bruded. Naturellement, on s'est tourné vers cette association pour nous donner des conseils sur comment mettre en place un éco-lotissement. Ce n'est pas forcément très simple.»

Xavier DEBONTRIDE :

« Est-ce qu'à l'époque vous étiez déjà membre du Parc ?

Yves-Claude GUILLOU :

« Oui, notre commune faisait partie du Parc dès le début »

Xavier DEBONTRIDE :

« Est-ce que vous aviez pensé à vous tourner vers le Parc pour cette problématique ? »

Yves-Claude GUILLOU :

« Non car le Parc n'avait pas d'outils nécessaires, ni d'expériences ; notamment sur les éco-lotissements puisqu'ils n'avaient personne dans l'urbanisme, dans l'architecture; ils n'avaient pas encore mis en place ce qui vient d'être fait.

Le Parc pourra tenter des expériences pour toutes les communes adhérentes au Parc pour justement mener à bien certains projets, pas forcément des éco-lotissements ; ça peut être des rénovations de bâtiments, comme vient de dire Françoise PERON, ça peut être plein de choses. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Et justement Estelle HOUBRON va nous rejoindre. Vous avez la possibilité de vous appuyer sur le réseau, l'expertise de ces 40 années du Parc, pour travailler également au service de l'avenir. Vous avez identifié des correspondances ? »

Estelle HOUBRON :

« Le partenariat est tout nouveau. C'est vraiment une réflexion qu'on a envie de mener ensemble puisqu'on a des objectifs communs et on les a bien exprimés avec la précédente table ronde et celle-ci. Il y a vraiment une expertise sur le Parc qui peut nous servir et puis Bruded a des expériences pour toute la Bretagne qui peut aussi inspirer le Parc. Il y a vraiment un partenariat à trouver. On peut vraiment être d'accord. »

Xavier DEBONTRIDE :

« On a l'impression qu'il y a une convergence naturelle entre vos centres d'intérêts respectifs ? »

Estelle HOUBRON :

« Oui, je suis tout à fait d'accord. Tout à l'heure, Pierre MAILLE nous parlait de CAUE. C'est vrai que Bruded travaille déjà avec le CAUE du Morbihan. Il y a un partenariat qui s'est fait vraiment naturellement et qui est assez poussé aujourd'hui. Donc on peut vraiment envisager quelque chose de similaire avec le Parc. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Annette VIEL, un commentaire sur ces acteurs qui n'ont pas fini d'apprendre à se connaître ? »

Annette VIEL :

« Oui c'est ça que je retiens. C'est ce qui assure justement cette vitalité, le fait que les acteurs et les habitants du territoire du Parc n'ont pas fini de se connaître et qu'ils interagissent ensemble. Je suis très touchée par cette idée de laboratoire, et celle de voir le Parc non pas comme une fin en soit, mais comme vraiment un outil qui est en mouvement et qui interpelle tout le monde, endogène comme exogène. On peut être tous ensemble parce qu'on sait qu'il y a une ouverture voire une véritable aventure territoriale catalysée par le Parc. »

Xavier DEBONTRIDE :

« On parle davantage de ce qui est à venir que de ce qui a déjà été fait. »

Annette VIEL :

« Ah oui, mais et cela me fascine puisqu'on sent qu'il y a de la vie, que l'esprit des lieux y résonne en force. En fait, c'est cet esprit qui signe ce que les gens vivent dans le parc : « esprit » du latin « spiritus », cette origine étymologique latine qui signifie : ce qui donne du souffle, de l'âme, de la vie. Ce que je cherche, ce sont des lieux bel et bien vivants, dans lesquels il y a une interaction permanente significative nature/culture, bref : de la vie... »

Xavier DEBONTRIDE :

« Merci Annette. Avez-vous des questions ou des témoignages aussi sur cette vitalité des territoires par l'économie et le développement durable ?

David PLIQUET:

« Bonjour à tous. Je me présente, je suis élu à Camaret-sur-Mer, qui est, hormis les îles, la commune la plus extrême du Parc. Je voudrais apporter mon témoignage. Avec le maire de Saint Rivoal, on a fait connaissance dans des groupes de travail. Il y a une grande complémentarité au niveau des individus et ça, il faut aussi pouvoir l'exprimer, c'est un point important. Sur le point de vue économique, en fait j'avais un témoignage et une question aussi à vous poser parce que d'une manière professionnelle, je suis dans l'industrie pure, que j'ai connue de 2 manières : d'abord dans le cadre d'une coopérative, une SCOP, une coopérative de production dans le monde industriel du développement de logiciel, du Soft Web ; une société qui était même à l'origine une SCOP dans le sud ouest de la France, et qui a, je dirais essaimé plusieurs agences, et une en particulier sur Rennes. Donc la coopérative en tant que telle est un esprit extraordinaire puisque c'est un esprit collectif, donc « un homme, une voix ». C'est aussi un esprit dans le monde industriel, et en fait donc, un homme une voix, c'est très important. « Un homme une voix » est vraiment en confrontation très directe avec « un homme, un euro » c'est que vous disiez tout à l'heure. Puis il y a eu l'expérience d'une Société Anonyme. Là vraiment, c'est « un homme un euro », et puis des gros capitaux au niveau de la machine outil en particulier. Donc très grosse concurrence. Il ne faut pas rêver par la mondialisation, l'externalisation, par ce que l'on appelle « l'outsourcing ».

Pour rattacher cette expérience au Parc, l'idée est d'associer le côté économique au territoire et à l'identité. L'existence du label pourrait être une vraie question pour éviter que le savoir-faire que chacun peut avoir, même dans de très belles réalisations, ne se vaporise pas dans un monde global extrêmement sauvage, mais soit ancrée par exemple par la création de label. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Alors, il y a « produit en Bretagne », on y pense. »

David PLIQUET:

« Oui bien sûr j'y pensais directement et évidemment pour associer la démarche du Parc naturel régional d'Armorique, c'est une question. »

Xavier DEBONTRIDE :

« PNRA « inside » ? C'est ça ? »

David PLIQUET :

« PNRA « inside » pourquoi pas ? »

Xavier DEBONTRIDE :

« Alors, Mr MELLOUET »

Roger MELLOUET :

« Oui je veux bien répondre parce qu'effectivement ces labels, c'est une chose dont on parle. Il y avait une certaine réticence, je dirais clairement les choses, à l'intérieur du Parc et on ne les a pas mis en place. Cela dit, aujourd'hui, on parle aussi des circuits-courts dans l'agriculture par exemple. Il y a cette volonté, enfin en tout cas on l'avait, je pense que Daniel poursuit dans cette voie. Il y a cette volonté de travailler avec tout le monde, c'est-à-dire d'aller aussi vers des entreprises d'une autre taille et de voir avec elles ce qu'elles font.

Il y a une entreprise sur ma commune « Livbag » qui fabrique des déclencheurs d'airbag et qui m'a dit « Nous on a un certain nombre de certifications, de choses comme ça et on est d'accord, d'ailleurs ils sont ouverts aujourd'hui pour des visites. On est d'accord pour participer, pour dire comment nous, on se sent «entreprise industrielle» à l'intérieur d'un Parc et comment on vit en étant dans le Parc ». Pour eux, c'est aussi une façon de dire à la population : « on n'est pas une entreprise hors-sol, on n'est pas une entreprise qui est dans le territoire », et de la même façon en agriculture on a aussi un certain nombre de « niches », tel le circuit-court. C'est très bien. Il faut travailler d'une certaine façon comme on peut travailler avec des artisans, avec les P.M.E. et avec des grandes entreprises.

Ici, il faut travailler avec des gens qui font des circuits courts, qui ont des parcours intéressants et avec qui on veut faire un certain nombre d'expériences, mais aussi avec l'agriculture en général. Travailler avec eux sur comment ils voient le Parc et comment ils le vivent, pas toujours très facilement. Il n'est pas toujours évident de discuter mais en tout cas, ils font partie du monde économique. Ils sont sur ce Parc et il faut travailler avec eux et je pense qu'on a des avancées possibles en la matière. »

Xavier DEBONTRIDE :

« J'entends dans votre intervention qu'il n'y a plus d'antagonisme entre le monde économique et le monde tourné vers l'aménagement des paysages. »

Roger MELLOUET :

« Il y a nécessité de travailler ensemble et avec tout le monde, différemment certainement, mais avec tout le monde. On a parlé de « Produit en Bretagne » ou autre, il y a un certain nombre de labels qui valent ce qu'ils valent mais à nous de promouvoir aussi notre territoire et de promouvoir derrière ça le Finistère, parce que c'est vrai que pour le moment, nous sommes le seul département breton à avoir un parc naturel régional. Le Morbihan fête bientôt ses 20 ans de projet de Parc. J'espère que ça va aboutir. Mais le sujet n'est pas facile, je ne fais pas d'ironie en la matière. La Rance est venu également nous rencontrer il y a quelques années, pour voir comment nous fonctionnions et

c'est avec plaisir bien entendu que nous aurons des collaborations et des partages d'expériences. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Pierre MAILLE, vous souhaitez également répondre à cette question. »

Pierre MAILLE :

« C'était pour réagir sur cette question du label, puisque j'ai aussi une autre casquette ; président d'un parc mais marin cette fois-ci, à proximité du Parc et même par moment, à l'intersection avec le PNRA. Et la raison d'être du Parc naturel marin, c'est de s'appuyer sur les caractéristiques environnementales, la richesse patrimoniale d'un territoire, pour essayer d'y faire du développement, et de concilier les deux. La notion de label est à l'intersection de cela. Quand on labellise l'ormeau de Molène dans le Parc marin, on a un produit naturel qui est valorisé économiquement. L'idée, c'est de continuer à poursuivre dans cette direction. Comment peut-on s'appuyer sur les caractéristiques d'un territoire pour en faire du développement ? Et le label en fait partie. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Et sur le Parc d'Armorique, y a-t-il des réalisations ou des projets en cours ? »

Roger MELLOUET :

« On a des projets effectivement en cours, sur un certain nombre de choses, de produits et également de l'artisanat. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Ça peut passer par des l'AOC. par exemple, pour les produits alimentaires ? »

Roger MELLOUET :

« Jusqu'ici, on a un peu « pataugé », il faut l'avouer, mais il y a une volonté de le faire parce que je pense que c'est une promotion et du Parc et des entreprises et des entrepreneurs. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Et les consommateurs et les utilisateurs sont sensibles à cela ? »

Roger MELLOUET :

« On a eu un débat, pour ne citer qu'un cas, sur l'eau de Commana qui avait fait une demande portant sur toutes les bouteilles d'eau. Alors c'est écrit en petit, ça aurait pu être écrit en plus grand, mais je crois que c'était intéressant pour tout le monde. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Le dossier n'est pas forcément clos. »

Roger MELLOUET :

« Le dossier, celui-là comme un autre, j'espère qu'il va être ouvert, puisque jusqu'ici, en 7 ans je crois, je n'ai pas réussi à faire avancer tout cela. Pierre a réussi plus vite que moi pour ses ormeaux de Molène. Enfin on avoue ses échecs aussi. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Merci Roger MELLOUET pour ce témoignage et ces réactions.

Avant la troisième table ronde consacrée à la culture, un commentaire ? Annette VIEL ? »

Annette VIEL :

« Je reprends finalement le premier thème qui était celui de la diversité, le deuxième portait sur la vitalité et j'introduirais un troisième en disant comment peut-on parler de transmission si il n'y a pas de vitalité et de diversité à travers tout ça ? Et dans le mot transmission, il y a le mot mission ; en ce sens, le Parc joue certainement un rôle clé dans le domaine patrimonial où nature et culture s'interpellent de manière permanente imposant la nécessité de baliser ses enjeux tel que définit au sein de la nouvelle charte. »





3^{ÈME} TABLE RONDE : **Transmettre les patrimoines naturels et culturels** **(collecter/préserver, mettre en valeur et sensibiliser)**

Xavier DEBONTRIDE :

«Troisième et dernière table ronde sur le thème de la transmission des patrimoines naturels et culturels. On va parler de la collecte, de la préservation et de la sensibilisation des publics à ces transmissions des patrimoines.

Je vais demander à André LE GAC, qui est Conseiller général, Vice-Président du Parc, de venir me rejoindre en compagnie de Daniel MALENGREAU, membre du conseil scientifique du PNRA, qui s'est exprimé tout à l'heure dans le cadre du débat.

Jean-François SIMON est également parmi nous, Directeur du Centre de Recherches Bretagne et Celtique à Brest.

J'appelle également Yann RIVOAL, qui est spécialiste de culture au travers de sa structure de conseil « culture park ». Il est aussi conservateur d'objets disparus.

On va s'intéresser à ce qui relève de l'immatériel. Ce qui se voit moins mais qui fait battre les cœurs comme dirait Annette, les patrimoines naturels et culturels ce qui caractérise finalement l'espace, au-delà de ses dimensions physiques et toutes ses caractéristiques économiques.

Quand on parle de culture, quand on parle de transmission, le Parc est-il un bon outil ? Est-ce un lien qui permet d'être ensemble autour de valeurs partagées ?

André LE GAC, comment peut-on prendre la mesure de cette dimension ? »

André LE GAC :

« On mesure d'abord « un vivre ensemble » je crois. On a dit tout à l'heure, le Parc est né dans la douleur ; je crois que le rappel historique a été intéressant et ce qui me réjouit, c'est de voir un colonel créer un Parc naturel !

Cela veut dire qu'il ne faut jamais désespérer de l'homme et de l'humanité. Il faut avoir la foi je crois, mais ça veut dire aussi qu'au départ, le Parc a manqué certainement de démocratie et de culture commune. Le Parc qui était prévu était plus large qu'aujourd'hui. Au départ, c'était un Parc de Bretagne, dénommé comme ça et qui s'est un peu réduit, d'où sans doute la chanson de Servat sur « ils ont des chapeaux ronds les Armoricains ». Cela veut dire que l'esprit des lieux à l'époque n'a pas été respecté.

Pour me tourner vers Annette, le Parc a été pensé, quelqu'un l'a dit, par la France d'en haut, des énarques, des technocrates et des militaires. C'était sûrement une idée géniale, mais je pense que les gens ont eu du mal à comprendre. Aujourd'hui on le ressent dans le travail qui a été fait pour la charte 2009-2021. C'est aussi acquérir une culture commune y compris une culture du dialogue, de la concertation et du respect de l'autre. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Comme vous le dites, ça ne se décrète pas ça. Comment réussir à le faire émerger sur un territoire ? »

André LE GAC :

« Ça prend du temps. ça prend de la concertation, du dialogue et puis c'est lié aussi, je crois, aux structures. S'il y a une avancée qui est importante dans le Parc d'aujourd'hui,

c'est la présence de l'ensemble des communes au Comité syndical du Parc. Tout le monde y est. Donc tout le monde sera co-responsable et co-responsable de l'ensemble. Pour en revenir à la culture, je crois l'idée nouvelle, c'est certainement le patrimoine culturel et immatériel, le PCI pour reprendre l'abréviation de l'UNESCO. Aussi l'idée nouvelle qui doit être creusée et appropriée par l'ensemble des gens du territoire ; et la culture sur le Parc, sa transmission, c'est d'abord cibler tous les jeunes. »

Xavier DEBONTRIDE :

« On parlait formation tout à l'heure, de sensibilisation, ça passe par les écoles ? »

André LE GAC :

« Ça passe par les écoles et beaucoup de choses qui sont faites. D'abord les écoles, on y travaille tous les jours. Aujourd'hui, on prépare les examens dans un certain nombre de lieux, mais l'ancrage et la compréhension de ce qu'est un parc, la transmission historique, culturelle au sens des générations qui se succèdent. 40 ans c'est presque 2 générations, ça veut dire que là, il y a sûrement à transmettre. Et je crois que les hésitations, les douleurs, les contradictions du départ, ont fait que 40 ans après, ce qui m'a frappé dans les réunions que j'ai pu faire, c'est de se dire « mais mince, on est encore à se poser des questions sur l'existence du Parc ». On voit en même temps, avec Françoise PERON qui l'a très bien démontré, que d'autres communes sont entrées. Donc on est dans l'air du temps en même temps, mais la culture, c'est sans doute ce qui est le plus rapidement sacrifié dans ce monde, pour les intérêts de l'euro, comme disait un artiste. »

Xavier DEBONTRIDE :

« La crise pourrait-elle être une menace en quelque sorte pour cette dynamique ? »

André LE GAC :

« Certainement, si on prend les 20 ou 25 dernières années en France, au-delà de certaines avancées, aujourd'hui il y a des coupures budgétaires, mais sans doute aussi une approche qui est difficile entre la culture et les publics. C'est elle, la culture, qui est ciblée je suis sûr, et là il y a quelque chose qui est en train de se perdre par rapport à de grandes périodes historiques...

Juste un dernier mot, le Parc a un devoir. Hier, je suis intervenu en breton pour l'inauguration, mais je crois que là aussi on est dans la diversité, on est dans l'année de la biodiversité. Les langues de France ou les langues du monde, les langues d'Europe sont dans la biodiversité et on doit les préserver, ça veut dire aussi que des sommes d'argent doivent y être consacrées. L'Education Nationale joue son rôle, c'est pas à Jean-François du CRBC que j'apprendrais ça, mais les collectivités locales ont aussi leur rôle à jouer. Faisons un peu d'histoire : la première école bilingue, Diwan c'est 1977. La première école publique bilingue, c'est la commune de Saint Rivoal, c'est une commune du Parc. Aujourd'hui, il y a 14 écoles qui font du bilingue sur le territoire du Parc. La richesse aujourd'hui sur le Parc, c'est que beaucoup de monde parle encore breton. Ça veut dire que sur le territoire du Parc, dans toutes les communes, il y a des bretonnants et que la chaîne linguistique existe entre les apprenants et ceux qui sont en train de vieillir et de disparaître. Je crois que là, il y a un trésor de l'humanité qui est essentiel et qu'il faut sauvegarder.

Le Parc est un bon endroit, un bon outil, et je répète que le Parc a créé, depuis 1991, un poste de chargé de mission sur la langue bretonne et un chargé de mission sur la musique bretonne. Comme le disait Stivell «Hep brezhoneg, hep sonerezh Breizh ebed», « sans la langue bretonne, la musique ce n'est pas tout à fait la même Bretagne, ou pas de Bretagne du tout. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Merci beaucoup pour votre témoignage André LE GAC.

A mes cotés, Daniel MALENGREAU. Vous êtes membre du conseil scientifique du Parc et vous êtes intervenu tout à l'heure pour souligner l'importance des mots utilisés, tels que friches et landes. »

Daniel MALENGREAU :

« Je crois qu'effectivement, les mots ont un sens. Ce qui me frappe, c'est justement que maintenant l'on utilise les mots en les déconnectant complètement de leur sens. J'habite à Plougastel. Hier je suis passé sur une route de Plougastel, il y avait un grand panneau où on lisait : « Les éleveurs de porcs s'engagent dans le durable ». Je suis quand même un peu frappé d'une interpellation comme ça. Si les éleveurs de porcs se sont engagés durablement, c'est dans la non compréhension de l'impact de leur activité telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui sur le milieu naturel. Donc on voit bien que l'on prend des termes... »

Xavier DEBONTRIDE :

« Ils ont peut-être changé, c'est peut-être cela que l'affiche voulait dire. »

Daniel MALENGREAU :

« Je n'en ai pas vu le résultat aujourd'hui et je crois que ça fait partie aussi de notre monde. On a cette pratique d'utilisation de slogans et on les détourne, on les vide de leur contenu et cela me semble quelque chose qui est assez inquiétant. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Et donc dans un espace comme celui du Parc, on peut remettre les mots à leur juste place ? »

Daniel MALENGREAU :

« Je crois que l'on est dans une crise de diversité. On dit mondialisation. Pour moi, la mondialisation, c'est la crise de la diversité, à la fois la diversité naturelle, mais aussi la diversité au titre du patrimoine immatériel (on a donc la langue, la culture...). On voit bien qu'il y a une crise. Effectivement, il nous faut des outils pour lutter contre ces attaques qui sont portées. Cette espèce de rouleau compresseur de l'uniformisation. Le Parc est ce territoire de vie, dans lequel on doit, on peut construire des îlots de résistance et de développement d'une identité... et d'une identité riche... »

Xavier DEBONTRIDE :

« Vous dites îlots de résistance, mais ouverture au monde quand même ? »

Daniel MALENGREAU :

« Mais bien sûr, c'est pour ça que j'ai dit vivante. C'est quelque chose de vivant et quand on a son identité forte, bien installée, qu'on est bien dans son identité, on s'ouvre au monde et ça, c'est un facteur naturel ... »

Xavier DEBONTRIDE :

« Il faut bien se connaître soi-même pour pouvoir s'ouvrir éventuellement. »

Daniel MALENGREAU :

« Tout à fait et être complètement sûr de soi pour pouvoir accueillir la diversité des cultures, la diversité de l'autre. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Alors en 40 ans de vie du Parc, est-ce que vous avez senti que cette initiative contribuait à cette prise de conscience collective et à cette construction d'identité partagée ? »

Daniel MALENGREAU :

« Je crois qu'il y a déjà une appropriation du Parc par les habitants et par les élus. Je crois plus aujourd'hui d'ailleurs par les élus que par les habitants. On l'a bien vu avec les témoignages de tout à l'heure qui revenaient à dire: « finalement moi, en tant qu' élu, je ne sais pas tout sur le Parc encore, mais je sens bien qu'il y a des choses intéressantes, que ça vaut le coup de s'engager ». Donc il y a une prise de conscience, d'abord par les élus. L'engagement des élus amène un engagement et une prise de conscience de la population. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Ce serait un cercle vertueux en quelque sorte. »

Daniel MALENGREAU :

« Oui, j'aime bien la notion de laboratoire. Un Parc, c'est un territoire sur lequel on a un laboratoire, où on essaye de mener un certain nombre d'expériences. La veine qui me conduit, c'est à faire attention au sens des mots; j'ai cherché « patrimoine » : « patrimoine » c'est l'ensemble des biens communs transmis par les ancêtres ». Sachant qu'on est tous les ancêtres de quelqu'un un jour ou l'autre, donc nos ancêtres nous ont transmis un patrimoine et nous on a comme responsabilité de le transmettre à nos enfants, à nos descendants. Et alors, il y a 2 termes qui me semblent importants : « bien commun » et « transmission », ça veut dire qu'effectivement, il y a une communauté qui se crée entre les gens et puis, il y a transmission. Et là, je crois que c'est fondamental. Alors si l'on a quand même une difficulté dans cette transmission, c'est là qu'interviennent des facteurs extérieurs par rapport à la langue, c'est vrai que le nombre d'élocuteurs... »

Xavier DEBONTRIDE :

« Le développement de cette culture passera-t-il par un sentiment d'appartenance collective et une identité revendiquée ? »

Daniel MALENGREAU :

« Elle passe déjà par une identité revendiquée. Enfin, je crois qu'aujourd'hui, il faut en faire le constat. Moi j'ai le souvenir des réactions qu'on avait par rapport à l'identité bretonne. En Bretagne, les gens hésitaient à revendiquer leur identité bretonne, il y a quelques 30 ou 40 ans. Les conséquences de l'après guerre... »

Xavier DEBONTRIDE :

« Et maintenant c'est l'inverse ? »

Daniel MALENGREAU :

« Maintenant, les gens effectivement, revendiquent cette identité. Je crois qu'il y a eu un chemin parcouru et qui est important. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Je pense que c'est un constat qui doit être partagé par votre voisin Jean-François SIMON, directeur du CRBC, le Centre de Recherches Bretonne et Celtique. »

Jean-François SIMON :

« Oui, on est passé du stigmaté à l'emblème ! On parlait du cochon tout à l'heure. Il me semble que lorsque l'on s'intéresse un peu à cette question-là, on a fait souvent, très souvent, résonner le terme breton avec cochon. On pourrait multiplier les exemples. Il y a eu des cartes postales, il y a eu des photographies, des chansons que moi-même gosse je chantais dans les cars quand j'étais en déplacement : « Les pommes de terre c'est pour les cochons, les épluchures pour les bretons ». On a assisté, c'est vrai, à une inversion totale de cette chose-là, qui s'illustre par un exemple en ville close de Concarneau : pas plus tard que dimanche dernier, j'ai pu constater qu'on y vendait des Tee-shirts où était marqué « Dans le breton tout est bon », en référence évidemment à ce qui se dit de l'animal. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Les bretons ont de l'humour y compris sur eux-mêmes ! »

Jean-François SIMON :

« Il n'empêche que c'est une prise de conscience constante. Il n'y a pas tellement longtemps, un ouvrage est paru, titré : La France vue du sol. Ce livre pratique la dérision, pas tellement l'autodérision puisque, en l'occurrence, il y est surtout question des autres. Là encore, sur la carte donnée du Finistère, celle des Côtes d'Armor et des départements bretons, on retrouve constamment la référence au cochon, non plus bien évidemment pour la faire sonner avec breton mais pour expliquer que ce qui s'y passe sur les côtes, c'est dû aux cochons des bretons, une autre façon de conserver la rime ! De telles références perdurent donc... »

Xavier DEBONTRIDE :

« On sent bien qu'il y a des transmissions intergénérationnelles qui se mettent en place. Avez-vous pu le mesurer ? »

Jean-François SIMON :

« Disons que par rapport à tout ce que j'ai pu entendre cet après-midi, le CRBC n'est pas une structure directement impliquée dans le Parc. Nous nous mettons à la disposition de gens qui s'interrogent sur leur passé, sur le sens de leur pratiques culturelles etc. Et nous espérons par cette démarche là, renforcer ces sentiments d'appartenance. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Et vous êtes sollicité plus particulièrement par ce territoire là ? »

Jean-François SIMON :

« En fait, avant de venir ici, j'ai fait le bilan des activités qui ont lié le CRBC et le PNRA. Une collaboration plus étroite existait dans nos premières années car le PNRA et le CRBC sont quarantenaires tous les deux. Quand on a commencé à construire un projet scientifique au CRBC, on a facilement regardé vers un territoire qui appartient aujourd'hui au Parc d'Armorique, vers les îles et vers les montagnes d'Arrée. De plus, étant ethnologue, j'ai un regard instruit par cette discipline et, ma génération me l'autorise, j'ai au début pratiqué une ethnologie d'urgence, c'est-à-dire qu'après avoir regardé les autres ailleurs, on s'est dit : « Pourquoi ne regardons-nous pas les gens chez nous ? ». Tout à l'heure vous disiez : « Il faut d'abord se connaître soi-même pour aller voir ailleurs ». Je pense que c'est plutôt l'inverse, on va voir ailleurs pour mieux se connaître soi-même, c'est la démarche de l'ethnologue, en tous cas celle que je revendique ici.

Quand le CRBC a commencé à développer son projet de recherche ethnologique, motivé par Jean-Michel GUILCHER que l'on connaît bien ici, l'on cherchait des survivances et il y avait certains lieux de Bretagne, les îles en font partie, les Monts d'Arrée aussi, où on pensait pouvoir relever, percevoir un certain nombre d'archaïsmes. Attention ! Si je dis « archaïsmes » en pensant à certaines communes qui se trouvent sur le territoire du Parc, on va me reprendre. Dans mon esprit, « archaïsme » ne veut pas dire quelque chose de complètement dépassé mais quelque chose qui a une vraie profondeur historique. Certains mots peuvent parfois être extrêmement mal interprétés. Lorsque je parle d'archaïsmes, c'est pour qualifier des pratiques culturelles, des faits de culture qui ont une véritable dimension historique, qui constituent des faits structurels et pas seulement conjoncturels. Pour ma part, je me suis intéressé aux maisons paysannes. Pour connaître les maisons anciennes, je me suis tourné vers les Monts d'Arrée, c'est là qu'on pouvait alors les trouver, et non pas sur le plateau du Léon où, compte tenu de l'évolution économique que cette dernière région a connue, elles ont été détruites et remplacées par des maisons plus basiques, plus larges, plus confortables qu'on a appelées néoclassiques, mais qui ont un intérêt architectural et donc patrimonial sans doute moindre. Les maisons qui ont été construites ici lors d'une autre période de prospérité plus ancienne, remontent au 17^e siècle et offrent un tout autre intérêt architectural, patrimonial. La connaissance que l'on peut en avoir passe par la prise en compte d'une continuité dans la profondeur du temps, considérations qui permettent aussi de mieux comprendre le paysage auquel ces maisons appartiennent. Ceci aide à mieux vivre ensemble. Le paysage, ce n'est pas une réalité objective : c'est d'abord un regard que l'on porte sur un espace. L'intérêt pour ces maisons anciennes et la connaissance que l'on peut en acquérir ne constituent pas seulement des arguments exigeant que certaines soient conservées, telles quelles. Le but de la démarche est de donner aux gens qui vivent ici le sentiment d'appartenir à cette profondeur du temps.

Je voudrais pour terminer dans cette perspective, prendre l'exemple de Jean-Michel GUILCHER. Il était directeur adjoint du CRBC au moment de sa création. Si aujourd'hui on danse dans les festoù-noz, c'est grâce à quelqu'un comme lui qui s'est intéressé à une époque où les faits bretons étaient plutôt de l'ordre du stigmaté, où la danse bretonne était jugée comme étant plus que « mod koz » : c'était quelque chose d'in vraisemblable qu'il fallait s'empressement d'oublier. Il n'était pas un militant de la danse bretonne. Il s'y est intéressé d'un point de vue scientifique. Peut-être a-t-il pris lui-même du plaisir à danser, mais sa recherche n'était pas motivée par cela... Mais grâce à lui, à sa démarche, aujourd'hui, nombreux sont les bretons qui, dans une pratique intergénérationnelle, y trouvent satisfaction et solidifient ainsi leur identité. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Merci pour votre intervention tout à fait passionnante. On termine ce tour de table avec Yann Rivoal. Vous avez été l'un des co-fondateurs des Vieilles Charrues. Vous en avez été le directeur jusqu'en 2007 et vous avez fondé votre propre structure de conseil qui s'appelle « Culture Park ».

Culture et territoire fonctionnent bien ensemble. Ça donne une émotion, ça génère une image aussi forte du territoire et ça porte bien au-delà de ses frontières naturelles. »

Yann RIVOAL :

« Oui, tout à fait. Je crois que la culture est un vecteur, un bien commun qui est un vecteur aussi de tous les patrimoines que l'on peut partager. En ce sens les 40 ans du Parc sont exemplaires de ce point de vue là, puisqu'il y a un certain nombre d'artistes qui sont associés. On ne parle pas uniquement de conservation, ni de transmission ; on est aussi dans la création et au travers des disciplines qui sont multiples et contemporaines et qui associent les habitants du territoire. C'est ça qui est intéressant, quand on arrive à associer la population avec des éléments qui font partie de son environnement à travers le prisme d'un artiste, d'une création artistique. On voit bien tout ce que représente le champ culturel. Pour compléter ce qui vient d'être dit, parce que c'est étonnant que ça coïncide avec notre réflexion sur le patrimoine immatériel. Aujourd'hui se tient une manifestation culturelle à Poullaouën pour soutenir la candidature de l'inscription au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO : le Fest-noz . Le fest-noz a été choisi parce qu'il réunissait à la fois la langue, la musique et la danse.

Pour terminer, si je peux me permettre un mot, ça a été largement évoqué, le laboratoire du Parc, la dimension que ça peut prendre. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Est-ce que ça facilite l'émergence de l'initiative ? »

Yann RIVOAL :

« La perception que j'ai du Parc, c'est à la fois une structure territoriale et administrative plus ou moins bien identifiée, qui, à mon avis, fait sa faiblesse mais aussi sa force. Faiblesse parce que chacun a une interprétation qui peut être différente mais aussi force parce que ça peut-être l'espace d'expériences. C'est là que ça peut-être riche notamment dans le secteur culturel où l'on peut relier les initiatives des territoires différents pour exprimer quelque chose ensemble. Et depuis cette nouvelle charte, c'est

inscrit et on va pouvoir aussi interpeler les élus. Les élus du Parc sont les moteurs du Parc mais les citoyens peuvent aussi les interpeller en disant : « vous avez conjointement écrit et signé, et revendiqué ça, maintenant nous on veut aussi participer ». Ils doivent accompagner le mouvement donc je pense que c'est aussi aux habitants du Parc de saisir cette chance et tous ensemble de pouvoir avancer. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Avez-vous des projets culturels qui associeraient plus largement les communes et les habitants du Parc ? »

Yann RIVOAL :

« Il y en a beaucoup des aventures artistiques qui pourraient trouver leur aboutissement dans les 40 ans du Parc. Il y a Didier OLIVRE, qui est dans la salle, qui, à la demande du PNRA, est le photographe qui a sillonné largement tout cet hiver et ce printemps le Parc, à la rencontre des habitants pour les saisir dans leur environnement quotidien.

Mais là encore, c'est un peu peut-être la spécificité du Parc et des 40 ans, qui a permis cela. La commande de Didier, je l'ai suivie. J'avais aussi une mission d'accompagnement auprès du Parc dans le cadre professionnel, pour ses 40 ans. La commande qui a été passée à Didier, a évolué dans le temps, au fur et à mesure des échanges qu'il a eu avec des représentants du Parc mais aussi du temps qu'il a passé à sillonner, à rencontrer les habitants du Parc. Il y a une autre expérience en cours avec Patrick LE DOARE qui est chorégraphe de danse contemporaine, et qui là, va être une expérience de plus de long terme.

La semaine prochaine, le 12 juin à Pleyben, il va présenter un spectacle qu'il met en scène avec des cercles et des groupes de danse bretonne du Parc et des musiciens également, avec aussi un apport de vidéos et d'iconographies qui vont rappeler le Parc. Il l'a intitulé « Tud ar Park ». Au-delà de cela, il y a un travail avec le Parc et avec certaines communes : c'est le quêteur de gestes. Il va essayer de mettre en valeur des gestes qui font partie des pratiques finalement collectives, que ce soit professionnelles ou personnelles de certains secteurs du Parc, pour les révéler finalement à l'ensemble des habitants. »

Xavier DEBONTRIDE :

« «Quêteur de gestes» ça commence par un « Q ». Je me tourne vers Annette parce que en venant à cette rencontre, vous m'avez confié que vous aviez pris les lettres d'« Armorique » et que vous aviez trouvé pour chacune d'entre elles des associations de mots. Ce sera une grande résonance. Alors il y a un « R » dans Armorique comme dans « Résonance ». Je ne sais pas si vous l'aviez choisi, mais il pourrait bien fonctionner. »

Annette VIEL :

« Oui mais ce qui m'amuse, c'est que je suis restée bloquée sur la lettre « Q » y cherchant un mot qui traduise ce que je ressentais du Parc, et là vous me donnez une clé. »

André LE GAC :

« Comme Québec. »

Annette VIEL :

« Eh ! Oui ! Québec, là où tout commence par un « Q » et finit par un « bec ». Ce n'est pas de moi c'est de Robert CHARLEBOIS. Je me disais que cette lettre « Q », lettre pour laquelle je n'arrivais pas à associer un mot en résonance avec le Parc, finirait bien par venir vers moi. Et là vous me donnez la réponse « Quête de sens », « Quête ». Quel beau beau mot ! Quêteur de gestes : quelle belle association !

Quête de sens à travers des gestes, une quête intergénérationnelle pour mieux assurer ce développement durable territorial... Par exemple, hier, je me suis promenée dans ce coin du Parc où nous nous trouvons actuellement. J'ai été touchée par certaines activités mises sur pied pour souligner les 40 ans du Parc...

Je me permets de souligner ces voitures végétalisées qui se trouvent à l'extérieur, aux portes du lieu où nous sommes. J'ai été frappée qu'on ait mis sur pied un partenariat avec un lycée et qu'ainsi on aborde la mission patrimoniale, qu'on parle d'héritage, qu'on parle de transmission par des activités inusitées avec cette jeune génération. J'aime cette idée de recourir à un scénographe extérieur afin de donner une vision davantage moderne du Parc et que celui-ci ait voulu travailler avec les jeunes. Je crois que c'est une excellente approche de convier ces jeunes à revisiter le Parc et à présenter une représentation des écosystèmes qui le caractérisent dans des voitures hors services et vouées à finir dans les ordures. Une façon d'aller chercher ces jeunes qui n'ont pas forcément un intérêt naturel pour un PNR perçu davantage comme un lieu parfois tourné vers le passé. Et c'est bien à l'adolescence, qu'on rejette les acquis convaincus qu'on sera bien meilleur que l'autre génération. On a envie de faire un geste, de contester, il arrive qu'on ose mettre le feu à quelque chose, parfois on a envie de détruire, de se démarquer autrement, et la voiture, quel bel objet fétiche !

N'est-ce pas extraordinaire de pouvoir démolir un « char » ! Ici on autorise à prendre l'objet de démolition et soudain les carcasses se transforment en un objet de transmission, de représentation de l'écosystème. Bravo pour cette initiative !

Cela inspire ce Parc dit Parc de l'Armorique ! Par exemple, le « M » d'Armorique c'est la modernité des mémoires, comment ces mémoires là sont en train de se mettre en mouvement : « M », mouvement, mémoires, le « A » devient arrimage, et « R » comme vous l'avez dit résonance, je trouve cela plus fort que le mot réseau que j'avais écrit... et ce que j'aime dans le mot Armorique, c'est Armor qui vient de la mer et Armorique le pays avant la mer, et dans Armorique il y a le mot Amour. »

Xavier DEBONTRIDE :

« On peut le constituer avec les lettres.... »

Annette VIEL :

« Bien sûr ! Mais il faut aller au-delà du jeu de mots et se laisser inspirer par un territoire unique. Se laisser inspirer et aussi développer l'envie de le découvrir sous ses diverses facettes pour mieux l'habiter. De mes nombreuses expériences, je retiens qu'on ne peut aimer un territoire dans toute sa diversité qu'en initiant une mise en valeur favorisant une connaissance/reconnaissance approfondie à divers degrés selon le champ d'intérêt. Car il n'y a pas d'amour de ce territoire, s'il n'y a pas de véritables connaissances qui permettent de mieux habiter ces lieux qui nous habitent et font que nous sommes qui

nous sommes. Et donc connaître le territoire et se connaître soi, pour mieux vivre ce que nous sommes, pour mieux savoir ce qu'est notre identité. Le mot identité, « I » est aussi dans Armorique, ça aussi c'est intéressant. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Vous l'écrivez et le publiez ? »

Annette VIEL :

« Non. Je vais vous le laisser, c'est à vous de jouer avec, ça vous appartient. Si ça m'est venu, c'est parce que je suis naturellement une capteuse qui se laisse prendre et inspirée par l'esprit des lieux... »

Mais si j'ose et que je reprends la réflexion amorcée avec vous tous, je dirais, en conclusion :

- A** → Arrimage → Nature/culture, arrimage des acteurs, visions, valeurs, expressions
- R** → Réseau → certes PNR mais aussi économiques, sociaux, environnementaux, culturels
- M** → Mémoire vivante → transgénérationnelle, matérielle/immatérielle
- O** → Outil dynamique → organisation synergétique, enracinement au cœur du territoire
- R** → Résonance → des valeurs, des usages, des gestes, des partenaires, d'une charte
- I** → Identité → au territoire nature/culture, aux entreprises, aux associations, aux paysages
- Q** → Quête → de sens, de gestes, de traces, de traditions/innovations, de récits
- U** → Usage → diversification, maîtrise, modernité, rentabilité, création
- E** → Énergie → à entretenir en résonance avec le régional/national/international

À vous de poursuivre en adéquation avec le mouvement du lieu...

Xavier DEBONTRIDE :

« Merci Annette.

On arrive presque au terme de notre rencontre, avant de céder la parole à Daniel CREOFF pour la conclusion de notre journée. Conclusion qui ne sera pas certainement un point final mais plutôt une envolée vers l'avenir qui vous appartient d'écrire ensemble. Des questions, des commentaires ? »

André Le GAC :

« Juste un mot pour remercier tous les artistes. Ce n'est pas fini comme tu l'as dit Yann. Samedi il y a le spectacle à Pleyben et dimanche il y a le conte. Je trouve très bien que l'on termine par le conte et Loig PUJOL, sur le thème : « inventer l'après centrale nucléaire », par le concours dans les écoles. Je trouve que ça renvoie à toutes les questions que l'on s'est posé aujourd'hui, hier : la dangerosité de ce monde avec la centrale nucléaire de Brennilis. Quand ce monstre est arrivé, le ciment etc., et comment les enfants s'en débarrassent, les enfants et les adultes d'ailleurs, tous ceux qui ont inventé un conte. Je crois que cet imaginaire là, il est porteur pour le Parc et je crois qu'il y a à créer, à avancer, tout ce qui a été dit sur l'économie, les SCOP etc... Je crois que cet imaginaire, il est certainement profond, il est profondément humain et mondial. Je

crois que c'est ça qui nous fait avancer et je terminerai en vous disant ce que disait Jakez Hélias « Hep dec'h ha war c'hoazh hiriv ne dalv ket c'hoazh » « Sans hier et sans demain aujourd'hui ne vaut rien ». Je crois que tout est quasiment dit. Il y a plein d'espoir et d'espérance. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Merci beaucoup André Le GAC pour ce témoignage en breton et en français. D'autres questions ? »

Une personne dans la salle :

« Je voudrais faire une remarque, j'ai apprécié la réflexion de Mme PERON qui, avec beaucoup d'entrain avait expliqué la démarche qui les avait amenés vers le Parc. Je trouve ça très bien parce que ce n'est pas facile. Mr MELLOUET l'a rappelé tout à l'heure, ses difficultés à faire accepter ses démarches, il y a eu parfois des tentatives, des envies d'abandon peut-être. C'est un travail de longue haleine, vous l'avez tous répété parce qu'en fait c'est tout le temps remis en chantier. L'équilibre est fragile dans les démarches que l'on engage en tant qu'élu, que l'on engage en tant que représentant du Parc.

Je ne suis pas là pour mettre Mme PERON en garde, parce que ça n'a pas été facile les discussions même au sein de votre commune. Je pense effectivement que c'est le cas de nombreuses communes. La discussion a été ardue et âpre chez nous, il a fallu que l'on défende, moi je l'ai défendu parce que j'ai adhéré au Parc. On m'a posé la question lors des différentes désignations de délégué. J'ai demandé à y être tout de suite. J'ai vécu non pas l'avènement du Parc, j'étais trop jeune, mais j'ai le souvenir de difficultés de l'avènement de la création du Parc Marin. Je suis Douarneniste et j'ai vécu l'acharnement des anti-parc. Comme toujours, la minorité se fait entendre mais pas la majorité silencieuse. Aujourd'hui on voit qu'il est accepté et que ça fonctionne, mais tout ça repose sur un équilibre très fragile. A Logonna-Daoulas, c'est nouveau, tout le monde y a adhéré et c'est remarquable, mais attention les résistances reviennent vite sur le devant de la scène, ça n'a pas été facile même à Huelgoat. Je ne me souviens plus du résultat du vote, il y a eu 2 ou 3 abstentions ça a dû se finir à 1 ou 2 voix près. Daniel CREOFF était venu nous en parler, faire sa campagne, et ça n'a pas été simple, le travail que vous faites n'est jamais gagné.

Concernant la culture, je dirais qu'il ne faut pas tomber dans l'angélisme. Je me demande si ce n'est pas un peu tard, tout ce qui arrive maintenant. Mon père était bretonnant comme Mr LE GAC et je trouve ça très bien. Lui-même le parlait il y a 30 ou 40 ans, il a refusé que j'apprenne le breton parce qu'il en a terriblement souffert. Aujourd'hui on essaye de sauver la culture, la langue, la musique, enfin tout ce qui fait la culture. C'est très bien mais ça repose sur pas grand-chose, c'est très fragile. On parle des anciens qui disparaissent, qui sont en fait le socle de cette culture. Une fois qu'ils ne seront plus là, que restera-t-il ? »

Xavier DEBONTRIDE :

« Alors, Yann RIVOAL, je ne sais pas si vous parlez breton ? »

Yann RIVOAL :

« Moi aussi je suis de la génération perdue. Mon père est bretonnant et moi, la transmission n'a pas eu lieu, mais par contre ma fille elle, elle est à l'école et elle apprend

le breton, elle a 6 ans, est en CP et elle arrive à écrire en français et en breton, donc rien n'est perdu. Rien n'est perdu mais par contre, il faut accélérer le mouvement et justement c'est là où peut-être un outil comme le Parc peut aussi contribuer parce qu'aujourd'hui, pour ouvrir des écoles bilingues dans l'Education Nationale publique, les critères d'ouverture sont les mêmes qu'on soit dans une ville comme Brest ou dans une commune de 1000 habitants, et ça, c'est pas normal. Il y a aussi des particularités à faire valoir, il y a des adaptations à faire valoir, il y a tout un tas de choses, et c'est pour ça qu'il y a besoin de lieux où les gens se fédèrent, où ils ont des valeurs en commun et des outils qui leur permettent de mener une expérimentation qui fera tâche d'huile... En tous cas, il faut vraiment s'en saisir, parce que si on a la possibilité de faire valoir ces particularités, il faut le faire et prendre la culture au sens plus large, pas seulement par rapport à la langue. Je crois que ce qui est important, ce n'est pas la seule dimension de conservation mais c'est d'inscrire la transmission des patrimoines dans la modernité ; et c'est là où je crois qu'il faut faire se rencontrer les disciplines et l'héritage culturel avec l'expression contemporaine. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Merci Yann RIVOAL. Je vais demander à Daniel CREOFF de venir nous rejoindre pour la conclusion. Daniel CREOFF, on arrive au terme de cette rencontre-débat. On n'est pas au bout de l'aventure ! »

Daniel CREOFF :

« C'est vrai que l'on traite 40 ans d'énergie. Pour moi, en écoutant ces tables rondes, je me dis qu'il y a beaucoup de choses à faire, et je me retrouve à l'époque où j'ai été élu conseiller municipal en 1971, j'étais délégué du Parc à l'époque. »

Xavier DEBONTRIDE :

« C'est un peu une forme de bizutage ? »

Daniel CREOFF :

« Oh oui ! « Il est jeune, il arrive, il n'a pas 21 ans. On va l'amener au Parc, ça sert à rien ». C'était un peu la discussion des conseils municipaux de l'époque. Alors j'étais au Parc, mon nom était inscrit comme délégué mais je n'ai pas connu de réunion. En 1979, j'ai vécu le Parc, car j'ai intégré le comité syndical, et j'ai vu l'évolution du Parc à cette époque. C'est vrai qu'aujourd'hui, un parc c'est formidable. Mais ce parc a été mis en cause. A chaque charte il y a eu débats et plus le parc vieillissait, plus il y avait de débats. J'ai pris quelques notes : « se connaître, se faire connaître ». Je crois que c'est ça qui est relativement important : les acteurs ici ont dû débattre ou démontrer cette richesse dans ces débats. On a nos missions qui sont écrites dans nos chartes. La charte, elle se mérite, elle se signe, et il y en a pour 12 ans. Il y a une chanson qui dit : « rendez-vous dans 10 ans au même endroit ». Dans 12 ans, il y aura j'espère des générations futures qui prendront le relais. Mais nous devons ne pas nous tromper dans nos missions. Elles sont en évolution. Je crois que ce mot est important. On doit s'évaluer régulièrement, dire : « voilà, où on en est dans la mise en place de la charte ». Et la charte se construit, avec bien sûr ses habitants et ses élus. Dans les nouveaux statuts, toutes les communes, les 44 communes sont présentes au comité syndical. Je crois que c'est une richesse. C'est

un fait que les communes, communauté de communes, les villes-portes sont aussi pour nous des atouts importants. L'idéal c'est que l'on transforme les habitants du Parc en ambassadeurs du Parc. Le Parc doit se vendre à l'extérieur. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Tous responsables ? »

Daniel CREOFF :

« Tous responsables, et surtout se connaître au sein du Parc. Je crois que c'est important. Notre collègue Françoise PERON dit : « Ici, en 2 jours, j'ai connu des élus que je connaissais peut-être de nom mais je n'avais pas un visage. »

Xavier DEBONTRIDE :

« Ça crée du lien le Parc. »

Daniel CREOFF :

« Ça crée du lien mais ce n'est pas tout. Je crois qu'il reste encore à construire et nous avons mis en place une activité forte en prenant appui sur la réorganisation de nos pôles en interne, chose pas facile quand un Parc a 40 ans. Il faut se remettre en condition afin de réussir les nouvelles missions.

Une attente où malheureusement les services publics nous font défaut, où l'on doit être aussi à l'écoute des communes, petites communes qui n'ont pas les moyens pour construire des projets ou d'avoir la réponse sur les règles en matière d'urbanisme. Alors le Parc sera un atout par ses personnels et par ses élus.

Je pense que c'est important et je reconnais que la construction de cette charte n'a pas été facile. Je rends hommage à mon collègue et ami, Roger MELLOUET, qui était alors président. On forme une équipe, et en plus, on a le même âge, et les mêmes complicités. Mais je crois que bâtir cette charte, c'est un parcours du combattant et ce n'est pas devant le directeur des Parcs que je mentirais. Je crois qu'il y a encore 28 parcs en révision de charte. Je vois ici des élus présents et ça me fait chaud au cœur. Ensemble, avec les élus, les habitants et puis toutes les structures qui sont des référents, les scientifiques, les artistes qui ont une importance. On a marqué, je crois quelque chose dans l'histoire du Parc.

Ces quelques jours, ce mois de juin, on peut l'appeler le mois du Parc. On voit toutes ces manifestations qui se déroulent dans l'ensemble du Parc. On peut remercier les médias qui ont parlé des 40 ans du Parc, malheureusement aussi, de l'incendie des Monts d'Arrée. Mais je crois que ça doit nous servir de leçon en disant que la nature, elle se respecte et elle se construit. »

Remerciements

Nous remercions toutes et tous ceux qui ont collaboré à ces tables rondes et plus largement à l'évènement «Le Parc a 40 ans» : les intervenants extérieurs, les élus, l'équipe technique du Parc, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil général du Finistère, les communes du Parc et le Lycée de l'Aulne qui a bien voulu nous accueillir.



PARC NATUREL RÉGIONAL D'ARMORIQUE

15 place aux foires / BP 27 - 29590 Le Faou

T. 02 98 81 90 08 / Fax. 02 98 81 16 30

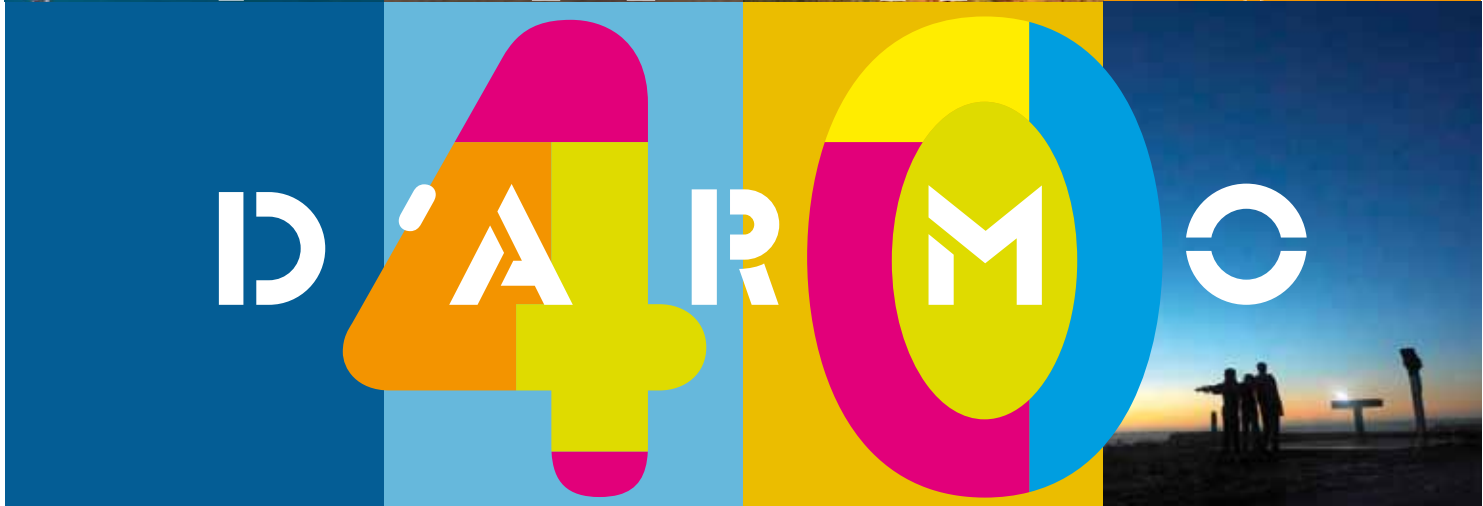
Site internet : www.pnr-armorique.fr

e-mail : contact@pnr-armorique.fr

PNRA - janvier 2012 - photos : CQ-ACG-KG-PNRA ; Gilles Pouliquen ©



P A R C



D A R M C



R I E U E

A N S

LE PARC FÊTE SES 40 ANS. 4-13 JUIN 2010

**Forum, expositions, spectacles
tables rondes, sorties nature
portes ouvertes...**

Contact

www.leparc-armoriquefeteses40ans.over-blog.fr
pnr-armorique.fr Tél. 02 98 81 90 08

